

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an Fr. 17.40
Six mois » 8.70
Trois mois » 4.35
Pour l'Étranger:
Un an Fr. 40. — Six mois Fr. 20. —
Trois mois » 10. — Un mois » 6. —

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds 48 ct. la ligne
(minimum Fr. 1.50)
Canton de Neuchâtel et Jura
bernois 25 ct. la ligne
Suisse 30 » »
Étranger 40 » »
(minimum 10 lignes)
Réclames 75 ct. la ligne

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 13, AU LOCLE

Choses de Belgique

La tempête apaisée

La Chaux-de-Fonds, le 17 avril.

Une fois le danger passé, la politique reprend ses droits. Elle renaît avec tout son cortège de haines mesquines, de basses envies, de querelles d'intérêts particuliers abritées sous le pavillon des immortels principes. La Belgique, encore toute saignante de ses multiples blessures, n'y a pas échappé. Elle vient de traverser un orage où l'on a vu les partis se passionner, les esprits s'échauffer, les journaux déraisonner comme avant la guerre. La crise était délicate, parce qu'elle mettait en jeu la personne même du roi Albert, dont le prestige a si justement grandi depuis le mois d'août 1914. Toute la dispute était greffée sur un incident, ou plutôt sur un curieux épisode historique sur lequel la lumière n'a pas encore été faite.

Quand les Allemands évacuèrent la Belgique, à veille de l'armistice, ils firent répandre par leurs agents et par leurs postes de télégraphie sans fil des fausses nouvelles de nature à alarmer gravement le gouvernement belge et à tempérer pour lui la joie de la victoire prochaine. Ils annoncèrent que la classe ouvrière de Belgique était acquise au bolchévisme et à la révolution, que la retraite des Allemands serait suivie de la proclamation d'une dictature extrémiste, et que 500,000 travailleurs étaient prêts à descendre dans la rue. Ces rumeurs incontrôlables provoquèrent un vif émoi au Havre. Lors de sa triomphale avance dans le pays libéré, Albert I^{er}, qui était sous le coup de ces fausses nouvelles, vit venir à sa rencontre un certain nombre de personnalités qui auraient obtenu de lui — par surprise, disent les conservateurs — l'engagement de réaliser un programme politique avancé, où figuraient entre autres réformes le suffrage universel, avec des élections à brève échéance. Sur cette base, les socialistes consentirent à entrer dans un ministère d'union nationale et de concentration. C'est ce qu'on a appelé le « Pacte du 22 novembre 1918 ».

La presse catholique et conservatrice protesta avec énergie contre ce pacte, qu'elle disait arraché à la bonne foi du souverain par des moyens inadmissibles. Pour un peu, elle aurait crié au chantage. C'est que la droite en voulait surtout au suffrage universel, qui menace la majorité précitaire dont elle dispose, ou plutôt disposait avant la guerre.

On n'ignore pas que la Belgique a possédé jusqu'à ce jour le vote plural, qui divise les citoyens en électeurs à une, deux ou trois voix, selon leur degré d'instruction, l'importance des contributions qu'ils acquittent à l'Etat ou leur situation sociale. Les gauches réclament depuis longtemps le suffrage universel pur et simple — un homme, une voix.

Les conservateurs et même les libéraux modérés ont attaqué avec violence le ministère Delacroix, coupable d'avoir inscrit dans son programme la réforme électorale. Ils lui ont véhémentement reproché d'avoir cédé à un adroit chantage, et d'avoir reculé devant le fantôme de la révolution. La « Flandre libérale », de Gand, s'écriait avec indignation :

An lieu de voir les foules enthousiastes acclamant le souverain et ses troupes, M. Delacroix et ses amis ont été hypnotisés par le spectacle de l'effondrement des Empires centraux et le spectre du bolchévisme. Ils ont fait à la Belgique triomphante et démocratique l'injure de croire que pouvait se réaliser chez elle ce qui s'était produit chez les nations de proie de l'Europe centrale !

M. Delacroix et ses collaborateurs se sont complus à imaginer les pires choses : ils crurent que la Patrie — la Patrie victorieuse, grandie par les épreuves — la Patrie où tous les cœurs battaient à l'unisson, était menacée par le bolchévisme et l'aktivisme ! Ils proclamèrent le pays en danger et ils se mirent en devoir de le sauver... de périls imaginaires !

Et ce sont ces pères psychologues, ces aveugles, ces sourds et ces trembleurs qui se figuraient ingénument être les « interprètes des aspirations nationales » !

A quoi les socialistes répondaient par l'organe du « Peuple », de Bruxelles :

Le suffrage universel est devenu la loi du monde. La guerre a jeté bas les vieux pouvoirs impérialistes et balayé du même coup ce qui restait de privilèges politiques. C'est le premier fruit que la démocratie recueille de sa grande victoire. D'autres suivront. Va-t-on oublier que la Belgique a largement contribué au triomphe commun ? Pendant quatre ans, nos jeunes gens ont tenu, dans des conditions particulièrement difficiles et cruelles, nos citoyens ont souffert sans faiblir l'invasion et la famine, nos travailleurs ont résisté au chômage et à la déportation. Le monde entier rend hommage à leur héroïsme et leur manifeste sa reconnaissance. Dites, Messieurs de la Chambre, ceux qui ont été avant les autres à la peine seront-ils seuls exceptés de la justice pour laquelle ils ont combattu ?

La droite imagine, pour embarrasser les partisans du suffrage universel pur et simple, un tour d'assez bonne guerre. Elle offre de se rallier à la réforme électorale, à condition que le droit de vote fût accordé aux femmes. Du coup, les gauches reculèrent. Les choses ne vont point

en Belgique comme chez nous. Là-bas, ce sont les éléments les plus conservateurs qui appuient le suffrage féminin, tandis que les milieux avancés trouvent qu'il est prématuré d'accorder au sexe faible cette marque de confiance et de déférence. A tort ou à raison, les gauches estiment que la préparation de la grande majorité des femmes à la vie politique est insuffisante, et elles craignent que leur vote ne favorise outre mesure la réaction conservatrice.

Au milieu de cette âpre querelle, il s'est heureusement trouvé des hommes qui ont fait appel à l'union nationale, et qui ont trouvé les termes qu'il fallait pour toucher le cœur de tous les Belges. Ils ont fait appel à l'union, à la collaboration des partis à l'œuvre de salut commun. « tant que la Belgique ne serait pas restaurée et remise de ses blessures ». Ces nobles paroles ont atteint le but. L'union sacrée s'est refaite comme en août 1914. C'est à l'unanimité que la Chambre belge, après une séance émouvante, s'est ralliée à une disposition transactionnelle d'ordre patriotique. Tous les partis ont admis le suffrage pur et simple pour les hommes. Ils ont décidé en outre qu'à la prochaine consultation électorale les mères et les veuves des soldats tués et des civils inutiles puissent prendre part au scrutin. « Vous avez voulu, a dit M. Delacroix, que celles auxquelles certainement allèrent les dernières pensées de ceux qui sont morts pour la patrie — leurs mères ou leurs veuves — puissent faire entendre leur voix. »

Cet amendement assure le droit de vote à 30,000 femmes belges, et réserve, pour l'avenir, la question du suffrage féminin. Ce qui est important, c'est l'enthousiasme avec lequel la Chambre a répondu à l'appel pour « l'union sacrée ». Ainsi, le cœur d'un peuple peut toujours battre pour de grandes idées, et l'union de tous peut se faire pour une grande cause. Quel malheur que notre gouvernement, durant cette période tragique, n'ait connu que la « réalpolitik », et n'ait pas eu une seule « grande idée » à offrir à l'enthousiasme et au dévouement du peuple suisse ! Le rapprochement des cœurs et des esprits serait plus facile.

P.-H. CATTIN.

Chambre cantonale du Commerce, de l'Industrie et du Travail

Extrait du rapport sur l'exercice de 1918 :

Horlogerie

Nos fabricants d'horlogerie et leur personnel ont fait preuve durant ces dernières années de guerre et plus particulièrement en 1918, d'une remarquable souplesse et d'une extraordinaire faculté d'assimilation.

Jamais situation ne fut plus embrouillée et n'a, croyons-nous, été aussi compliquée par les démarches et les formalités à remplir.

Main-d'œuvre. — Ateliers et services commerciaux désorganisés par des mobilisations successives et par la grippe.

Fabrication entravée par la pénurie des matières premières et de fournitures ou par le manque de combustible.

Vente rendue difficile par l'incertitude des informations, l'insécurité des crédits, les voyages très difficiles et les obstacles insurmontables des contrôles établis aux frontières.

L'exportation rendue souvent impossible par les interdictions à l'importation dans certains pays, par le refus de transit dans d'autres ou même par l'interdiction d'exportation hors de notre propre pays.

Là où les exportations étaient encore possibles, c'étaient les risques de transport, les frais accumulés en cours de route, les arrêts par manque de fret ou sous prétexte de contrôle, l'encombrement parfois, qui devaient sembler à décourager les plus persévérants.

Mais non, la grande majorité de nos fabricants, surent se jouer de ces difficultés et arrivèrent à force d'énergie et de persévérance, à transformer cette période, qui aurait fort bien pu être une période de chômage intense, en une série d'années presque normales.

Perspective d'après-guerre

Pour la clarté de notre exposé, il y a lieu tout d'abord de déterminer ce que l'on est convenu d'appeler l'après-guerre.

Nous envisagerons pour notre part que cette époque doit être divisée en trois périodes :

I. Depuis la signature de l'armistice jusqu'à la conclusion de la paix. — 8 à 10 mois.

II. Période succédant immédiatement à la conclusion de la paix et durant laquelle les Etats auront à réparer les dommages et les pertes subis. — 5 à 10 ans.

III. Période nouvelle dès 1930.

Première période. — Durant la première période, les perspectives ne sauraient être très réjouissantes, car dès les premiers mois, certains symptômes nous font prévoir un ralentissement des affaires. Grande réserve de la part des acheteurs et incertitude du côté des vendeurs.

2^{ème} période. — Cette période sera caractérisée par les travaux préparatoires et les pourparlers en vue de la conclusion des traités de commerce. Il se produira bien des hésitations et des marchandages jusqu'à ce que l'on ait obtenu la stabilité nécessaire à un commerce normal.

3^{ème} période. — Nos industriels auront à lutter durant cette période contre la concurrence étrangère qui commencera à s'affirmer, non seulement en produisant dans chaque pays pour satisfaire aux besoins du marché indigène, mais encore en cherchant à conquérir de nouveaux marchés.

Industrie de la munition

Durant la période de septembre 1914 à avril 1915, et dans nos contrées essentiellement industrielles, le 25 pour cent de la population fut réduite au chômage et dut être secourue par les pouvoirs publics. A La Chaux-de-Fonds seulement, environ 2500 personnes trouvèrent de l'occupation dans les ateliers et les ouvriers créés à leur intention, alors que partout ailleurs de semblables mesures furent prises dans de plus ou moins grandes proportions.

L'industrie des munitions introduite dans notre canton dès 1915, vint très heureusement mettre fin à cette situation anormale et réduire considérablement les prestations auxquelles devaient consentir les caisses de secours communales et autres. En 1916-17, la totalité des chômeurs avait retrouvé de l'occupation.

Près de 5200 ouvriers et ouvrières furent employés à la fabrication des pièces pour munitions, dans le canton de Neuchâtel.

Ce personnel se répartissait dans la proportion de deux tiers d'ouvriers pour un tiers d'ouvrières.

Par suite de l'interruption du travail dans l'industrie des munitions, le 7 pour cent environ des ouvriers ont été réduits au chômage, soit sur 5200 ouvriers un total de 364, dont un grand nombre de mobilisés avec la dernière relève et qui, en rentrant au foyer, en décembre dernier, n'ont pas trouvé à se placer.

Remarques générales

Si l'on veut réellement venir en aide à nos industries durant la crise intense que nous allons traverser pendant quelques mois, tout au moins, il faudrait :

- a) s'efforcer de supprimer toute entrave à l'exportation ;
b) faciliter le ravitaillement en matières premières en permettant aux contrats en cours de s'exécuter à bref délai et en facilitant toute transaction nouvelle.
c) faciliter les transports et simplifier les formalités en douanes ;
d) rétablir l'échange de correspondances rapides par lettres ou par fils, en vue d'activer les transactions commerciales et les paiements.

L'activité de la Chambre

Le service des exportations, qui occupe pour sa part quatre employés, eût à délivrer tout d'abord les certificats d'origine qui se répartissent ainsi qu'il suit :

Certificats français : 10,985 ; anglais, 13,194 ; russes, 11 ; italiens, 1,014 ; portugais, 367 ; allemands, — ; autrichiens, 256 ; divers, — ; transit divers, 8,776.

Auxquels on peut ajouter les factures consulaires au nombre de : factures consulaires, 508 ; factures suisses, 2,901 ; et les demandes d'exportation.

Le contingentement des expéditions d'horlogerie en France et en Allemagne ou pour les pays du Nord en transit par l'Allemagne procura également à notre service d'exportation un travail assez considérable, de même que l'application du récent règlement concernant le contrôle de l'exportation de l'horlogerie.

Il fut établi à cet effet :

- 4647 attestations pour le contingentement français ;
1228 attestations pour le contingentement allemand transit ;
734 attestations pour les importations en Allemagne (prov.) ;
238 demandes d'exportation ;
2914 attestations diverses.

Nous ne pouvons pardonner à l'Allemagne dit M. Churchill

M. Winston Churchill a fait une déclaration intéressante dans un discours qu'il prononça au déjeuner de l'Aldwych-Club.

Parlant d'abord de la paix prochaine, il dit : — Dans la guerre, il n'y a rien qui puisse remplacer la victoire. La victoire est l'ouverture d'une porte sur un monde nouveau. La première chose à faire ensuite est la paix, et il n'y a rien qui remplace la paix.

« Je suis en faveur de la conclusion de la paix avec les Allemands, continua le ministre, mais faire la paix avec l'Allemagne ne veut pas dire devenir ses amis. Cela ne veut même pas dire pardonner, parce qu'après tout ce que les Allemands ont fait, notre génération ne pourra jamais pardonner.

« Toutefois, nous ne pourrions pas continuer cette lutte de haine, nous ne pourrions pas faire passer dans le camp bolchevik les forces stables existant actuellement en Allemagne. L'Allemagne est très près de l'effondrement, et si elle adoptait des gouvernements du genre Lénine-Trotsky, comme la Hongrie l'a fait, ce serait un désastre dont l'effet se ferait sentir jusqu'en Chine. »

M. Churchill parle ensuite de la Conférence de la paix :

« Nous attendons tous avec anxiété, dit-il, le résultat des délibérations de la Conférence. Dans quelques semaines, nous saurons quelles conditions ont été imposées à l'ennemi et s'il les a acceptées.

Le ministre de la guerre considère que des informations partielles seraient futiles. Il dit :

« Nous devons avoir confiance en nos représentants. Personne n'aura tout ce qu'il désire. Personne ne doit l'avoir. Ne jouons pas à qui prendra davantage, mais étudions la question de la paix, de la paix durable. Si on arrive à cela, un bonheur durable en résultera ; sinon aucune victoire sur le papier ne servira à l'impérieuse quelle nation.

M. Churchill fit ensuite le bolchévisme en termes vigoureux. Il dit que c'est la pire des ty-

rannies. Les atrocités commises sous la direction de Lénine et de Trotsky sont, selon lui, pires qu'aucune de celles commises par le Kaiser.

Le ministre qualifie le bolchévisme de « stupide combinaison de crime et d'animalité ».

M. Churchill dit qu'il ne serait pas juste d'envoyer de grandes armées britanniques en Russie. La Russie doit être sauvée par des hommes de Russie, mais les cœurs britanniques battent avec ceux des Russes qui nous restent fidèles.

Si les Alliés avaient été vaincus

Erzberger, dès septembre 1914, avait fixé les indemnités à percevoir par l'Allemagne

Dans le but de ruiner complètement — s'il en est encore besoin — le crédit du ministère Scheidemann dans l'opinion bavaroise, le gouvernement des conseils munichois fait reproduire « in extenso » dans les journaux le rapport d'Erzberger.

Après le passage connu sur l'annexion de la Belgique et du nord de la France, de la côte jusqu'à Sarrebourg, ainsi que des îles anglo-normandes, il convient de citer le paragraphe relatif aux indemnités de guerre et d'avoir présent à l'esprit que les lignes qui suivent furent écrites après un mois de guerre, puisqu'elles sont datées du 2 septembre 1914.

En ce temps-là, Matthias Erzberger disait : « Les facultés de paiement obligatoire de chacun de nos adversaires ne doivent pas être seulement prises comme base pour la fixation du taux de l'indemnité à exiger. A deux versements élevés immédiats, il faut ajouter des contributions s'étendant sur une longue suite d'années. Les économies que réaliseront les vaincus sur l'armée et la flotte leur permettront de verser pendant longtemps à l'Allemagne des indemnités importantes.

En ce qui concerne le montant de ces indemnités, il faut mettre en ligne de compte :

Le remboursement de tous les dommages de guerre, notamment pour nos provinces de la Prusse orientale ; leur montant ne peut être évalué, même approximativement.

Le remboursement de toutes nos dettes d'Etat, dont plus de 80 % sont dus aux dépenses nécessitées par les besoins de l'armée, de la flotte et des expéditions coloniales. Nous créerons par ce moyen, dans notre budget, une réserve de 250 millions que nous emploierons à alléger les impôts futurs et à développer encore notre industrie ;

La création d'un fonds d'invalidité de 5 milliards environ ;

La création d'un fonds pour nouveaux câbles et nouvelles stations radiotélégraphiques et pour l'institution d'une cassette impériale servant à rétribuer les services exceptionnels des généraux vainqueurs. »

Et voilà ! M. Erzberger, délégué allemand à Paris, a la parole !....

Chiffons de papier

Décidément, nos bouchers ne sont pas ennemis d'une douce plaisanterie. Il faut croire que les huit jours de loisirs forcés que leur a octroyés la Confédération, par un temps idéal et qui semble fait exprès pour aller cueillir la violette, les a mis en belle humeur. En tout cas, ils ont trouvé le moyen, de-uis quelques jours, de se payer fort agréablement notre tête.

Parce que nous sommes réduits, par ordre supérieur, au régime végétarien, ils ont trouvé malin de promener dans nos rues, dès lundi dernier, de magnifiques boeufs gras et des vaches aux formes rebondies. C'est d'un à propos aussi remarquable que celui de ces aimables philanthropes qui s'étaient offert un festin de Lucullus chez un malade condamné à la diète la plus sévère. Et ça rappelle aussi le dialogue connu :

- Vous fumez, mon cher ?
— Hélas non !
— Pourquoi « hélas » ?
— J'étais un enragé fumeur. Mais le médecin m'a sommé de renoncer à cette douce passion.
— Attendez, je vais allumer ma bonne pipe de merisier. Vous aurez toujours l'odeur.

Où, malgré la malice des temps, il y a toujours de bonnes âmes sur la terre !... Pour en revenir à nos boeufs décorés, je suis obligé de convenir qu'ils avaient fort bon air sous leurs couronnes de lierre ou de mousse, ornées de roses en papier. Les bonnes bêtes ont bien de la chance de n'avoir pas une instruction très soignée. Cela leur évite des réflexions macabres et des sentiments fâcheux. Dans le genre humain, on décote généralement les hommes quand ils ont réussi à échapper à l'abattoir. Chez les boeufs, c'est tout juste le contraire. Mes pauvres boeufs, taisez-vous, méfiez-vous !

Margillac.

Nous avons des Stocks de Marchandises

pour plus de **1,000,000** de francs

Jusqu'à diminution de ces stocks

Nous voulons vendre

sur tables spéciales à PRIX DE RECLAME les articles dont ci-dessous un aperçu :

Articles pour Messieurs

Caleçons pour Messieurs, toile écru, très bonne qualité. Prix de réclame	3.50
Caleçons pour Mess. en zéphyr coul. Prix de récl.	3.50
Caleçons pour Messieurs, en toile blanche. Prix de réclame	5.90
Camisoles et caleçons molletonnés, beige et gris, pour Messieurs	4.90
1 lot Chemises jersey, devant fantaisie	6.90
1 lot Chemises zéphir, pour Messieurs	4.50
1 lot Crêpe santé Bachmann, première marque suisse. Prix exceptionnel	3.95
Plus de 2000 Cravates à nouer unies et fantaisies sont vendues en 5 séries, 2.95, 2.50, 2.25, 1.95	
1 lot Casquettes pour Messieurs. Prix de récl.	1.75
Camisoles pour Messieurs, flanelle santé	5.50

Corsets

Corsets blancs, lavables, forme moderne, garnis dentelles et rubans, avec jarretelles. Prix de récl.	5.90
Corsets lavables, qualité supérieure avec deux paires jarretelles	7.90
Corsets lavables, coutil blanc, garnis broderie trois paires jarretelles	9.50
1 lot Corsets écrus, festons, fin de série, seulement N° 52. Prix de réclame	3.90

Cols fantaisie

Cols forme marin, avec pois couleur. Prix de réclame	0.95	Grands Cols marins, avec pois couleur, soldés	1.75
Cols forme marin, avec ourlet à jour et petits plis	1.25	Cols marins organdi, broderie couleur, soldés	1.95

LINGERIE pour DAMES

Jupons et pantalons en flanelle-coton, pour Dames. Prix de réclame	4.90
Pantalons toile, broderie et festons. Prix de réclame	3.90
Chemises de jour, avec broderie et rubans. Prix de réclame	5.90
Chemises de jour, toile blanche, avec jolie broderie	5.90
Sous-tailles avec jolie broderie et festons, soldées	1.50
Spencer pour dames, en coton blanc, sans manches et avec petites manches. Prix de réclame	1.95

Articles divers

1 lot Couvertures de poussettes, broderie. Prix de réclame	2.45
Camisoles pour Dames, flanelle santé	4.50

à des Prix exceptionnels

TABLIERS

Tabliers fantaisie, satinette couleur, avec bretelles, 3.50; sans bretelles	1.75
Tabliers de ménage, cotonne rayée, avec poche et volant. Prix de réclame	2.95
Tabliers cretonne bleu marine, avec bretelles. Prix de réclame	2.95
Tabliers de ménage, très larges, avec poche et volant	3.90
Tabliers cotonne, très larges, avec bretelles	3.95
Un lot Tabliers kimonos pour enfants, bonne cotonne, 2.45, 1.95	1.75
Tabliers à manches pour dames, cotonne rayée	8.50
Tabliers kimonos, pour dames, cotonne rayée, 7.90, 6.90; satinette fantaisie, 10.50	9.50

Bas et Gants

Deux séries Bas coton noir pour dames	
I. 1.95	II. 2.25
Un lot Bas coton blanc pour dames. Prix de réclame	
3.90	
Deux séries Gants jersey couleur	
I. 2.50	II. 2.95

MODÈS

Grands Canotiers garnis en tagal toutes les teintes	14.90
Plus de 100 Chapeaux garnis	
tous genres différents, sont mis en vente. Prix exceptionnel	
19.50	

BLOUSES

Blouses en crépon, tout blanc, grand col, ornées avec boutons	7.90
Blouses en crépon blanc, grand col marin rose, bleu pâle ou marin	9.50
Blouses lainage, jolies mousselines laine, fantaisie. Prix de réclame	11.90
Blouses soie, paillette avec rayures, bleu et blanc ou noir et blanc	13.50
Blouses soie, paillette bonne qualité, forme et en toutes teintes	12.90 ; 11.90
JUPONS noirette, rayures fantaisie. Prix de réclame	9.50
JUPONS lavables, jolie forme	6.90
JUPONS teintes diverses	4.90

dans tous les Rayons

Jersey

la grande mode

Jaquettes jersey soie, teintes diverses, avec ou sans col, ceinture. Réclame	35.—
Jaquettes jersey soie, toutes teintes, grand col, ceinture. Réclame	49.50
Jaquettes jersey laine, col marin, ceinture à nouer, dernière nouveauté	59.50
Robes jersey laine, grand col marin. Réclame	110.—
Robes jersey laine, grane col, orné pied blanc ceinture à nouer, très chic	145.—
Robes jersey laine, forme matelot, blouse droite, brodé laine blanche, dernière nouveauté	175.—
Costumes jersey laine ou soie, col tailleur, poches et ceintures. Réclame	98.—
Costumes jersey laine, col marin, orné de broderie, plis et ceinture	125.—
Costumes jersey soie, orné grand col, poshes et ceinture, nouvelle forme de jaquette	125.—

Grande Vente-réclame TISSUS LAVABLES

en 6 séries extra avantageuses

Percalé	fond blanc	Série I	1.75
	avec divers dessins	le mètre	
Mousselinette	fond couleurs pour chemises d'hommes	Série II	2.25
	Largeur 80 cm.	le mètre	
Zéphir	fond blanc, 80 cm de largeur, très bonne qualité	Série III	1.95
		le mètre	
Crépon	dernière nouveauté, dessins, rayures ou fleurettes	Série IV	2.25
		le mètre	
Zéphir		Série V	2.75
		le mètre	
Crépon		Série VI	2.75
		le mètre	

Plus de 2000 mètres
Crêpe de Chine
Largeur 100 cm.
dans toutes les teintes modernes
16.50 14.90 12.50

Manteaux

Manteaux de pluie tissu imperméable, col et revers se fermant à volonté. Réclame	49.50
Manteaux de pluie joli tissu nouveauté grand col, en beige et marin	69.50
Manteaux de pluie covercoat, dernière nouveauté, en beige ou gris	79.—
Manteaux caoutchouc tissus laine, en marin ou beige. Réclame	95.—

COSTUMES

Costumes en loden en noir ou bleu forme nouvelle. Réclame	29.50
Costumes en cheviotte marin ou gris très avantageux. Réclame	39.50
Costumes tailleur en serge ou gabardine pure laine, doublé soie	69.50
Costumes sport tissus tout laine, orné plis et ceintures	89.—

Avis très important

Dans le but de diminuer les immenses stocks de marchandises dont nous disposons, nous mettrons en vente chaque semaine en PRIX DE RECLAME de nouvelles séries de marchandises de rayons différents. — Nous prions notre honorable clientèle de consulter nos annonces et comparer nos prix.

La « grève générale » au Tribunal militaire

(Notre envoyé spécial)

Audience du mercredi 16 avril, à 8 h. du matin
(Suite et fin)

L'audience est reprise mercredi à 8 heures du matin, et l'auditeur, major Capt, développe son réquisitoire. Il constate qu'aux temps troublés où nous sommes, les idées démocratiques ont subi un étrange amoindrissement. Sorties de la légalité, toutes sortes d'organisations se démentent pour leurs intérêts particuliers, sans se soucier aucunement du bien de la collectivité. L'on ne parle plus que de droits et pas de devoirs. Les fonctionnaires des administrations publiques n'obéissent plus à leurs chefs et se sont jetés dans les bras des agitateurs. Il revendiquent le droit de grève, ce qui est un non-sens juridique. Le fonctionnaire, assuré du lendemain, jouit d'avantages plus considérables et souvent de traitement plus élevé que celui d'une entreprise privée. Il est logique qu'il ait aussi des obligations spéciales et ne puisse rompre brusquement et sans raisons le contrat qui fixe les conditions de son travail. La grève générale des employés des administrations publiques est en elle-même un véritable scandale.

Que veulent les agitateurs qui ont fomenté cette grève ? Ils veulent régner tout simplement, peu leur importe les moyens. Ils font appel aux sentiments les plus bas, à l'envie, à la haine. On dit à l'ouvrier : Tu travailles trop, alors que bien souvent il ne demande qu'à travailler. Et peu leur importe les conséquences. Incapables de discerner dans les discours ou les articles des chefs socialistes aucun plan d'organisation de la société future, ils ne cherchent en somme qu'à renverser l'ordre actuel.

Aussi ont-ils cherché à imprimer à la grève un caractère révolutionnaire qu'elle n'avait pas par elle-même. Les grévistes cherchaient à se procurer des avantages économiques. S'ils avaient compris dès le début où on voulait les conduire et s'ils avaient discerné dans le mouvement l'ingérence étrangère, ils n'auraient pas marché.

A La Chaux-de-Fonds, en particulier, les grévistes n'entendaient pas servir les visées révolutionnaires de quelques-uns de leurs chefs. Population laborieuse et intelligente, elle est peut-être plus facilement excitable qu'une population agricole, mais elle demeure raisonnable jusque dans ses emportements et ce n'est pas encore Humbert-Droz qui la poussera aux aventures révolutionnaires.

L'auditeur examine ensuite l'ordonnance du 11 novembre du Conseil fédéral et en montre la constitutionnalité. Le gouvernement a, en effet, aux termes de la Constitution, le droit et le devoir d'assurer l'ordre à l'intérieur et il peut pour cela militariser les employés des entreprises de transports.

Tombant sous le coup de cette ordonnance, les actes d'incitation à l'insubordination et de sabotage, bien qu'il n'y ait pas eu d'acte matériel de destruction, doivent être punis.

L'auditeur examine successivement la responsabilité des accusés. Le plus coupable est assurément Humbert-Droz, l'exécuteur docile des ordres du comité de grève. Cet étrange pasteur sème la haine sans voir la contradiction formidable qui s'établit entre ses convictions évangéliques et son activité. Il lui est impossible de ne pas prêcher la violence et cet homme est bien peu de parole. Après avoir formellement promis de ne pas se livrer à de nouvelles manifestations révolutionnaires, il a recommencé et l'autorité a dû le faire reconduire en prison. Si le 14 novembre il dit à la foule qu'il fallait empêcher le train de partir, dit le sang couler, cela paraît conforme à ses théories. Il n'était pas, a-t-il dit, d'accord avec la façon dont la grève était menée. Il entendait par là qu'on n'avait pas recours à des moyens assez violents.

Graber, lui, est plus prudent, et son attitude est celle d'un membre du Comité d'Olten jugé dernièrement par le tribunal de la III^e division. Il a soigneusement évité de prononcer au cours de la grève des discours trop séditieux et sa culpabilité n'est pas démontrée, non plus que celle de Yersin.

La culpabilité des autres accusés apparaît assez légère, cependant, Ducommun, le porte-drapeau, a joué un certain rôle dans les incidents de la gare et il est établi que Mayor et Rognon ont cherché à décider le chauffeur Banz à abandonner son poste.

Les conclusions de l'auditeur

En conséquence, l'auditeur abandonne l'accusation contre Graber, Méroz et Guyot. Il requiert la condamnation des autres accusés aux peines suivantes :

Humbert-Droz (récidiviste et condamné deux fois déjà par des tribunaux militaires) à 5 mois d'emprisonnement et à 3 ans de privation des droits civiques. — Ducommun, à 30 jours d'emprisonnement. — Mayor à 20 jours d'emprisonnement. — Rognon à 15 jours d'emprisonnement.

M^e Jean Krebs, dans une énergique plaidoirie, présente la défense de Méroz, Guyot et Rognon, et réclame la libération de ses trois clients. M^e André Jacot-Guillarmod, défenseur de Ducommun, plaide également non-coupable. M. Edmond Bourquin fait ensuite la défense de Méroz, puis la parole est à M^e Jean Roulet, avocat d'Humbert-Droz et de Graber.

Plaidoirie de M^e Roulet

M^e Jean Roulet s'élève contre l'appellation de l'auditeur qui a dit qu'Humbert-Droz était un homme dangereux. On a la tendance fâcheuse d'appeler ainsi ceux qui ont d'autres opinions que les nôtres. Humbert-Droz est un homme sincère qui a suivi jusqu'au bout, jusqu'au sacrifice personnel même, les idées qu'il trouve justes. Le défenseur ne comprend pas que l'on juge aujourd'hui les faits de grève du 14 novembre 1918, alors que le comité de grève et en particulier son président, Marc Alber, auteur principal de la manifestation du 14 novembre, celui qui donna à Humbert-Droz l'ordre d'inviter la foule à se porter sur les voies, n'ont pas encore passé en jugement. Pendant la grève générale, il y eut à La Chaux-de-Fonds collaboration entre le Conseil municipal, l'Union helvétique et le comité de grève. On était parvenu à éviter les troubles. C'est le hasard qui a voulu que le cortège socialiste se trouvât près de la gare au moment où le train partit.

M^e Roulet discute ensuite les dépositions de certains témoins, en particulier celles des gendarmes et du garde-communal Parisot. La défense s'efforce de démontrer que Humbert-Droz n'a pas tenu des propos aussi violents qu'on prétend et que rien dans son activité lors de la grève ne constitue un acte punissable. La défense demande au tribunal de mettre son client au bénéfice de l'amnistie que le Conseil fédéral avait promise pour les faits de grève et en conséquence de libérer Humbert-Droz. Ce serait une sentence équitable et politique. Si le tribunal ne peut pas aller jusque là, M^e Roulet demande de réputer Humbert-Droz suffisamment puni par les 48 jours de prison préventive qu'il a subie. On ne gagnerait rien à en faire un martyr par une condamnation trop sévère.

Le jugement

A midi, le tribunal se retire pour délibérer. Il rend son jugement à 2 heures.

Voici en substance les principaux considérants :

Que Humbert-Droz a été l'âme de la manifestation du 14 novembre en entraînant vers la gare quelques milliers de personnes dont la présence sur les voies, indépendamment de la construction de la barricade, était de nature à empêcher le départ du train 22.28;

qu'il n'est pas résulté des débats, au contraire, que Graber ait pris une part active à cette manifestation;

que Ducommun, en portant le drapeau rouge dans la foule qui se rendait sur les voies, s'est rendu complice de l'infraction commise par Humbert-Droz;

que Mayor et Rognon ont injurié le chauffeur Banz dans l'exercice de ses fonctions et qu'ils se sont ainsi rendus coupables d'infraction à l'ordonnance du 10 novembre; qu'il y a lieu, cependant, en ce qui concerne ces deux accusés, de tenir compte de leurs bons antécédents;

que contre les autres accusés, les faits relevés à l'enquête n'ont pas été confirmés par les débats.

En conséquence, le tribunal
condamne Humbert-Droz à trois mois d'emprisonnement, sous déduction de 48 jours de prison préventive;

condamne Ducommun à 8 jours de prison réputés subis par la préventive;

condamne Mayor et Rognon, chacun à 50 fr. d'amende;

libère de toute peine, sans indemnité Graber, Yersin et Guyot;

libère Méroz de toute peine et lui accorde une indemnité de 100 francs.

Les frais, arrêtés à la somme de 1,200 fr. sont mis pour 9/12 à la charge d'Humbert-Droz et pour le reste 100 francs à Ducommun, 100 fr. à Rognon et 100 francs à Mayor, sans solidarité.

L'audience est levée à 2 heures et demie.

Les voleurs d'huile en Cour d'assises

On se souvient qu'en novembre dernier une affaire de vols de fûts d'huile défraya un certain temps la chronique. Cette affaire a été jugée lundi et hier par la cour d'assises du Jura. Voici les faits de la cause :

Jean-Bernard Gonseth avait été manœuvre à la grande Droguerie jurassienne, Jean Aeschlimann et fils, à St-Imier. Il connaissait bien les magasins et entrepôts et savait que dans la cave sise à la rue du Vallon, se trouvaient une centaine de fûts d'huile.

Il fréquentait Paul Chopard qui a déjà subi sept condamnations, dont deux pour vol, et qui vagabonde au lieu de travailler.

Gonseth était sans travail au commencement de novembre dernier. Brouillé avec sa famille, il avait en quelque sorte élu domicile chez Chopard et y recevait pension.

En discutant avec Chopard, l'idée lui vint de cambrioler le dépôt de la rue du Vallon à St-Imier, de s'emparer d'un fût d'huile et de gagner avec cette marchandise La Chaux-de-Fonds, où il trouverait certainement des amateurs.

Chopard accepta ce projet. Rose Bœgli, fiancée de Chopard, a entendu toute la discussion de ces préparatifs.

Le 8 novembre, les deux compères partirent pour La Chaux-de-Fonds, où ils trouvèrent René-Louis Besançon, qu'ils mirent au courant de l'affaire et qui leur déclara qu'étant d'accord, il descendrait le soir à St-Imier avec une voiture pour le transport de l'huile à La Chaux-de-Fonds. Cependant, pour des raisons d'ordre secondaire, la combinaison ne joua pas pour ce même jour. C'est le lendemain qu'elle fut exécutée.

Rose Bœgli conseilla à son fiancé Chopard de se cacher pour être dispensé de prendre part au cambriolage. Finalement, Chopard invoqua une excuse, à la suite de laquelle Gonseth se décida à opérer seul. Il s'empara de deux fûts d'huile qui prirent immédiatement le chemin de La Chaux-de-Fonds.

Besançon se rendit avec son chargement chez un nommé Alfred Morel, chef de pension, auquel il avait déjà parlé d'huile à passer en contrebande. Morel versa sur le prix une somme de 200 francs; puis, le dimanche, il souscrivit un billet de 1800 francs, ce qui portait le prix total à 2000 francs, sur lesquels 100 francs furent versés à Besançon, 10 à Morel, 850 à Chopard et 1040 à Gonseth.

Le coup fait, Gonseth partit pour Lausanne, où il fut arrêté le 28 décembre 1918.

Chopard revint à St-Imier. Quant à Besançon, il réussit à se faire recevoir dans la gendarmerie de l'armée.

Morel reconnaît avoir reçu les fûts, mais conteste avoir été de connivence avec les voleurs en qui il avait eu confiance. Besançon prétend aussi avoir été de bonne foi. Les actes de Morel ayant été accomplis à La Chaux-de-Fonds, c'est à la justice neuchâteloise à en connaître.

La valeur des deux fûts volés est de 2262 fr. Chopard, Gonseth, Rose Bœgli et l'hôtelier Santschy, de Renan, sont en outre accusés d'un vol de pommes de terre en octobre 1918, ou de recel de ce vol.

Jean-Bernard Gonseth est reconnu coupable de vol qualifié et condamné, après déduction de trois mois de préventive, à 11 mois de correctionnelle.

René-Louis Besançon, convaincu de recel, est condamné à 4 mois de correctionnelle, déclarés subis par la préventive.

Paul Chopard, reconnu coupable de complicité de vol, est condamné à 7 mois de correctionnelle, dont à déduire 4 mois de préventive. Les trois mois restants sont commués en 45 jours de prison cellulaire.

Rose Bœgli et Ernest Santschy, prévenus de recel, sont acquittés sans indemnité.

Les frais de la cause envers l'Etat sont à la charge de tous les prévenus, solidairement.

La Chaux-de-Fonds

Avis aux fabricants, exportateurs et maisons d'expédition.

L'exportation de marchandises suisses à destination des pays balkaniques peut être envisagée dès à présent comme réalisable.

Pour atteindre un résultat pratique, il faut que les maisons n'agissent pas isolément pour importer leurs produits dans les pays en cause, mais qu'elles agissent de concert avec d'autres maisons de la même branche.

Les différents envois pourront de la sorte être groupés en trains complets et l'acheminement s'effectuera d'entente avec la direction des Chemins de fer fédéraux qui fournira le matériel roulant et le Département militaire fédéral qui assurera la garde des transports.

Quant aux permis d'exportation, la Division de l'Economie industrielle de guerre les accordera régulièrement en ce qui concerne les articles relevant de son contrôle, pourvu que l'approvisionnement du pays soit assuré.

Le Secrétariat de la Chambre cantonale du commerce à La Chaux-de-Fonds se met à disposition des intéressés pour de plus amples renseignements.

Les offres et demandes peuvent lui être adressées tant au sujet des produits à exporter que des produits à recevoir des pays balkaniques. Elles devront être faites à bref délai et seront transmises sans retard à l'instance compétente.

Le secrétariat de la Chambre cantonale du commerce peut en outre procurer les adresses de quelques agents-commissionnaires de Roumanie plus particulièrement, qui demandent à acheter des produits suisses en grandes quantités.

Chambre cantonale du Commerce.

Deux grands concerts-soirées.

Les membres du Lien National, ainsi que ses nombreux amis, sont informés des deux grands concerts-soirées que donnera l'Harmonie du Lien national, les 22-23 courant, à la Croix-Bleue.

Chacun se rappelle le succès obtenu par ce jeune groupement dans son premier concert, au mois d'octobre 1918. A l'occasion de ses nouvelles auditions plusieurs solistes se feront entendre :

M. A. Fehr, ténor; M. L. Baur, flûtiste, Mlle Hantz, professeur, au piano d'accompagnement.

Nul n'est besoin d'insister sur la réputation des solistes bien connus dans notre ville par leur valeur musicale.

Le chœur mixte du Lien prêtera également son obligeant concours et pour terminer chacune des soirées, un groupe littéraire interprétera la comédie très spirituelle de Labiche et Martin : « Les vivacités du capitaine Tic ».

Point n'est besoin d'en dire plus long pour que la salle de la Croix-Bleue soit trop petite les 22 et 23 de ce mois. (Voir aux annonces).

Conférence Gustave Chaudet.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Gustave Chaudet, dont on a lu les émouvantes relations sur son voyage à Verdun, comme correspondant de guerre de la « Revue », de Lausanne, a bien voulu accepter de répéter à La Chaux-de-Fonds, grande salle de la Croix-Bleue, sa captivante conférence, avec projections, sur Joffre, Clémenceau et Foch, qui eut récemment un grand succès à Lausanne et dans d'autres villes romandes. Ce sera pour le vendredi 25 avril, à 8 heures et quart du soir. Une date à retenir.

Football. — Le match Blenne contre Etoile.

Nous rappelons à tous les amateurs de beau sport le grand match qui mettra aux prises demain Vendredi-Saint au Parc de l'Etoile les deux grandes équipes Blenne I contre Etoile I dans un match comptant pour le championnat suisse. Le coup d'envoi sera sifflé à 2 1/2 heures. Ce match étant d'une importance de premier ordre pour le classement, ne manquera pas d'attirer la foule des grands jours au Parc de l'Etoile.

Ecole supérieure de Commerce.

L'Ecole supérieure de commerce clôture aujourd'hui l'année scolaire 1918-1919.

Les élèves suivants, classés par ordre alphabétique, ont obtenu le diplôme de 4^{me} année :

Croisier Alfred; — Fluckiger Jean-Jacques; — Huguenin René; — Jeanneret André; — Jeanneret Paul; — Kleiner Salomé; — Nuding Marguerite; — Sunler Claire; — Zwahlen Eugène.

Voici également les noms des élèves, classés par ordre alphabétique, qui ont subi avec succès les examens de certificat d'études ou de promotion en 4^{me} année :

Bloch Robert; — Droz Willy; — Fluckiger Charles; — Freytag Frida; — Graziano Antoine; — Guillard Marcelle; — Huguenin Georges; — Kuenzi André; — Muller Albert; — Weill Luoy; — Wyss Jean-Joseph; — Zweifel Hans.

Les résultats des examens de fin d'année ont été satisfaisants et montrent qu'un effort très sérieux a été fait par les élèves et le Corps enseignant dans le courant de cette année pour maintenir les études à un niveau normal, malgré les nombreux ennuis dus à la grippe.

Au moment de clore cette année scolaire, l'Ecole constate avec satisfaction que la discipline et la tenue des élèves, en général, ont été bonnes. Elle forme le vœu qu'il en soit toujours ainsi.

Les vacances sont fixées du 17 avril au 6 mai prochain. L'examen d'admission de nouveaux élèves, en 1^{re} classe, est fixé au lundi 5 mai, à 8 heures du matin.

Office de ravitaillement

SEMENCEAUX DE POMMES DE TERRE. — Les cultivateurs sont avisés qu'ils peuvent s'inscrire au Juventut pour obtenir des semenceaux. (Voir aux annonces.)

COUPONS DE MAI. — Distribution de nouvelles cartes et cartes supplémentaires. (Voir aux annonces.)

Chronique neuchâteloise

Histoire d'un billet.

Notre correspondant de Neuchâtel nous écrit : L'autre jour, à la gare de Neuchâtel, un individu s'est présenté au guichet des billets et demanda le remboursement d'un ticket, par lui pris, prétendait-il, un moment auparavant, et invoquant le prétexte qu'il avait changé d'idée quant à la destination de son voyage. En réalité, ce billet avait été trouvé dans le hall de la gare.

Malgré les doutes que lui firent éprouver les affirmations du voyageur, le fonctionnaire des C. F. F. lui restitua le montant du billet, mais avisa le gendarme de planton.

Au même moment survint une jeune fille de Suisse allemande qui raconta en pleurant avoir égaré son billet et ne posséder plus un sou pour en acheter un autre; elle fut de suite reconnue par le fonctionnaire.

Quant au bonhomme qui s'était approprié le billet, on le retrouva tranquillement installé au buffet, où il fut arrêté séance tenante. Il sera poursuivi pour vol et faux.

Un bateau en danger.

Notre correspondant de Neuchâtel nous écrit :

La Société de navigation a failli perdre un de ses grands bateaux dans la nuit de lundi à mardi, au cours de la terrible tempête qui sévissait alors. Il s'agit du « Jura » qui se trouvait fixé sur ses trois ancres entre le perré Est et l'escalade en béton armé; d'énormes vagues entrant dans le port arrachèrent les ancres du bateau. Sans l'intervention rapide des employés de la navigation, le vapeur allait se jeter contre le perré Nord. Une forte équipe dut travailler pendant plusieurs heures pour sauver le bateau de sa situation critique.

Nous avons des Stocks de Marchandises

pour plus de **1,000,000** de francs

Jusqu'à diminution de ces stocks

Nous voulons vendre

sur tables spéciales à PRIX DE RECLAME les articles dont ci-dessous un aperçu :

Articles pour Messieurs

Caleçons pour Messieurs, toile écrue, très bonne qualité. Prix de réclame	3.50
Caleçons pour Mess. en zéphyr coul. Prix de récl.	3.50
Caleçons pour Messieurs, en toile blanche. Prix de réclame	5.90
Camisoles et caleçons molletonnés, beige et gris, pour Messieurs	4.90
1 lot Chemises jersey, devant fantaisie	6.90
1 lot Chemises zéphir, pour Messieurs	4.50
1 lot Crêpe santé Bachmann, première marque suisse, Prix exceptionnel	3.95
Plus de 2000 Cravates à nouer unies et fantaisies sont vendues en 5 séries, 2.95, 2.50, 2.25, 1.95	
1 lot Casquettes pour Messieurs. Prix de récl.	1.75
Camisoles pour Messieurs, flanelle santé	5.50

Corsets

Corsets blancs, lavables, forme moderne, garnis dentelles et rubans, avec jarretelles. Prix de récl.	5.90
Corsets lavables, qualité supérieure avec deux paires jarretelles	7.90
Corsets lavables, coutil blanc, garnis broderie trois paires jarretelles	9.50
1 lot Corsets écus, festons, fin de série, seulement N° 52. Prix de réclame	3.90

Cols fantaisie

Cols forme marin, avec pois couleur. Prix de réclame	0.95	Grands Cols marins, avec pois couleur, soldés	1.75
Cols forme marin, avec ourlet à jour et petits plis	1.25	Cols marins organdi, broderie couleur, soldés	1.95

LINGERIE pour DAMES

Jupons et pantalons en flanelle-coton, pour Dames. Prix de réclame	4.90
Pantalons toile, broderie et festons. Prix de réclame	3.90
Chemises de jour, avec broderie et rubans. Prix de réclame	5.90
Chemises de jour, toile blanche, avec jolie broderie	5.90
Sous-tailles avec jolie broderie et festons, soldées	1.50
Spencer pour dames, en coton blanc, sans manches et avec petites manches. Prix de réclame	1.95

Articles divers

1 lot Couvertures de poussettes, broderie. Prix de réclame	2.45
Camisoles pour Dames, flanelle santé	4.50

à des Prix exceptionnels

TABLIERS

Tabliers fantaisie, satinette couleur, avec bretelles, 3.50 ; sans bretelles	1.75
Tabliers de ménage, cotonne rayée, avec poche et volant. Prix de réclame	2.95
Tabliers cretonne bleu marine, avec bretelles. Prix de réclame	2.95
Tabliers de ménage, très larges, avec poche et volant	3.90
Tabliers cotonne, très larges, avec bretelles	3.95
Un lot Tabliers kimonos pour enfants, bonne cotonne, 2.45, 1.95	1.75
Tabliers à manches pour dames, cotonne rayée	8.50
Tabliers kimonos, pour dames, cotonne rayée, 7.90, 6.90; satinette fantaisie, 10.50	9.50

Bas et Gants

Deux séries Bas coton noir pour dames	
I. 1.95	II. 2.25
Un lot Bas coton blanc pour dames. Prix de réclame	
3.90	
Deux séries Gants jersey couleur	
I. 2.50	II. 2.95

MODÈS

Grands Canotiers garnis en tagal toutes les teintes	14.90
Plus de 100 Chapeaux garnis	
tous genres différents, sont mis en vente. Prix exceptionnel	
19.50	

BLOUSES

Blouses en crêpon, tout blanc, grand col, ornées avec boutons	7.90
Blouses en crêpon blanc, grand col marin rose, bleu pâle ou marin	9.50
Blouses lainage, jolies mousselines laine, fantaisie. Prix de réclame	11.90
Blouses soie, paillette avec rayures, bleu et blanc ou noir et blanc	13.50
Blouses soie, paillette bonne qualité, forme et en toutes teintes	12.90 ; 11.90
JUPONS noirette, rayures fantaisie. Prix de réclame	9.50
JUPONS lavables, jolie forme	6.90
JUPONS teintes diverses	4.90

dans tous les Rayons

Jersey

la grande mode

Jaquettes jersey soie, teintes diverses, avec ou sans col, ceinture. Réclame	35.—
Jaquettes jersey soie, toutes teintes, grand col, ceinture. Réclame	49.50
Jaquettes jersey laine, col marin, ceinture à nouer, dernière nouveauté	59.50
Robes jersey laine, grand col marin. Réclame	110.—
Robes jersey laine, grane col, orné pied blanc ceinture à nouer, très chic	145.—
Robes jersey laine, forme matelot, blouse droite, brodé laine blanche, dernière nouveauté	175.—
Costumes jersey laine ou soie, col tailleur, poches et ceintures. Réclame	98.—
Costumes jersey laine, col marin, orné de broderie, plis et ceinture	125.—
Costumes jersey soie, orné grand col, poshes et ceinture, nouvelle forme de jaquette	125.—

Grande Vente-réclame TISSUS LAVABLES

en 6 séries extra avantageuses

Percalé	fond blanc	Série I	1.75
	avec divers dessins	le mètre	
Mousselinette	fond couleurs pour chemises d'hommes	Série II	2.25
	Largeur 80 cm.	le mètre	
Zéphir	fond blanc, 80 cm de largeur, très bonne qualité	Série III	1.95
		le mètre	
Crêpon	dessins nouveaux	Série IV	2.25
		le mètre	
Zéphir	fond blanc, 80 cm de largeur, très bonne qualité	Série V	2.75
		le mètre	
Crêpon	dernière nouveauté, dessins, rayures ou fleurettes	Série VI	2.75
		le mètre	

Plus de 2000 mètres
Crêpe de Chine
Largeur 100 cm.
dans toutes les teintes modernes
16.50 14.90 12.50

Manteaux

Manteaux de pluie tissu imperméable, col et revers se fermant à volonté. Réclame	49.50
Manteaux de pluie joli tissu nouveauté grand col, en beige et marin	69.50
Manteaux de pluie covercoat, dernière nouveauté, en beige ou gris	79.—
Manteaux caoutchouc tissus laine, en marin ou beige. Réclame	95.—

COSTUMES

Costumes en loden en noir ou bleu forme nouvelle. Réclame	29.50
Costumes en cheviotte marin ou gris très avantageux. Réclame	39.50
Costumes tailleur en serge ou gabardine pure laine, doublé soie	69.50
Costumes sport tissus tout laine, orné plis et ceintures	89.—

Avis très important

Dans le but de diminuer les immenses stocks de marchandises dont nous disposons, nous mettrons en vente chaque semaine en PRIX DE RECLAME de nouvelles séries de marchandises de rayons différents. — Nous prions notre honorable clientèle de consulter nos annonces et comparer nos prix.

La « grève générale » au Tribunal militaire

(De notre envoyé spécial)

Audience du mercredi 16 avril, à 8 h. du matin
(Suite et fin)

L'audience est reprise mercredi à 8 heures du matin, et l'auditeur, major Capt, développe son réquisitoire. Il constate qu'aux temps troublés où nous sommes, les idées démocratiques ont subi un étrange amoindrissement. Sorties de la légalité, toutes sortes d'organisations se démentent pour leurs intérêts particuliers, sans se soucier aucunement du bien de la collectivité. On ne parle plus que de droits et pas de devoirs. Les fonctionnaires des administrations publiques n'obéissent plus à leurs chefs et se sont jetés dans les bras des agitateurs. Ils revendiquent le droit de grève, ce qui est un non-sens juridique. Le fonctionnaire, assuré du lendemain, jouit d'avantages plus considérables et souvent de traitement plus élevé que celui d'une entreprise privée. Il est logique qu'il ait aussi des obligations spéciales et ne puisse rompre brusquement et sans raisons le contrat qui fixe les conditions de son travail. La grève générale des employés des administrations publiques est en elle-même un véritable scandale.

Que veulent les agitateurs qui ont fomenté cette grève? Ils veulent régner tout simplement, peu leur importe les moyens. Ils font appel aux sentiments les plus bas, à l'envie, à la haine. On dit à l'ouvrier: Tu travailles trop, alors que bien souvent il ne demande qu'à travailler. Et peu leur importe les conséquences. Incapables de discerner dans les discours ou les articles des chefs socialistes aucun plan d'organisation de la société future, ils ne cherchent en somme qu'à renverser l'ordre actuel.

Aussi ont-ils cherché à imprimer à la grève un caractère révolutionnaire qu'elle n'avait pas par elle-même. Les grévistes cherchaient à se procurer des avantages économiques. S'ils avaient compris dès le début où on voulait les conduire et s'ils avaient discerné dans le mouvement l'ingérence étrangère, ils n'auraient pas marché.

A La Chaux-de-Fonds, en particulier, les grévistes n'entendaient pas servir les visées révolutionnaires de quelques-uns de leurs chefs. Population laborieuse et intelligente, elle est peut-être plus facilement excitable qu'une population agricole, mais elle demeure raisonnable jusque dans ses emportements et ce n'est pas encore Humbert-Droz qui la poussera aux aventures révolutionnaires.

L'auditeur examine ensuite l'ordonnance du 11 novembre du Conseil fédéral et en montre la constitutionnalité. Le gouvernement a, en effet, aux termes de la Constitution, le droit et le devoir d'assurer l'ordre à l'intérieur et il peut pour cela militariser les employés des entreprises de transports.

Tombant sous le coup de cette ordonnance, les actes d'incitation à l'insubordination et de sabotage, bien qu'il n'y ait pas eu d'acte matériel de destruction, doivent être punis.

L'auditeur examine successivement la responsabilité des accusés. Le plus coupable est assurément Humbert-Droz, l'exécuteur docile des ordres du comité de grève. Cet étrange pasteur sème la haine sans voir la contradiction formidable qui s'établit entre ses convictions évangéliques et son activité. Il lui est impossible de ne pas prêcher la violence et cet homme est bien peu de parole. Après avoir formellement promis de ne pas se livrer à de nouvelles manifestations révolutionnaires, il a recommencé et l'autorité a dû le faire reconduire en prison. Si le 14 novembre il dit à la foule qu'il fallait empêcher le train de partir, dit le sang couler, cela paraît conforme à ses théories. Il n'était pas, a-t-il dit, d'accord avec la façon dont la grève était menée. Il entendait par là qu'on n'avait pas recours à des moyens assez violents.

Graber, lui, est plus prudent, et son attitude est celle d'un membre du Comité d'Olten jugé dernièrement par le tribunal de la III^e division. Il a soigneusement évité de prononcer au cours de la grève des discours trop séditieux et sa culpabilité n'est pas démontrée, non plus que celle de Yersin.

La culpabilité des autres accusés apparaît assez légère, cependant, Ducommun, le porteur du drapeau, a joué un certain rôle dans les incidents de la gare et il est établi que Mayor et Rognon ont cherché à décider le chauffeur Banz à abandonner son poste.

Les conclusions de l'auditeur

En conséquence, l'auditeur abandonne l'accusation contre Graber, Méroz et Guyot. Il requiert la condamnation des autres accusés aux peines suivantes :

Humbert-Droz (récidiviste et condamné deux fois déjà par des tribunaux militaires) à 5 mois d'emprisonnement et à 3 ans de privation des droits civiques. — Ducommun, à 30 jours d'emprisonnement. — Mayor à 20 jours d'emprisonnement. — Rognon à 15 jours d'emprisonnement.

M^e Jean Krebs, dans une énergique plaidoirie, présente la défense de Méroz, Guyot et Rognon, et réclame la libération de ses trois clients. M^e André Jacot-Guillarmod, défenseur de Ducommun, plaide également non-coupable. M. Edmond Bourquin fait ensuite la défense de Méroz, puis la parole est à M^e Jean Roulet, avocat d'Humbert-Droz et de Graber.

Plaidoirie de M^e Roulet

M^e Jean Roulet s'élève contre l'appellation de l'auditeur qui a dit qu'Humbert-Droz était un homme dangereux. On a la tendance fâcheuse d'appeler ainsi ceux qui ont d'autres opinions que les nôtres. Humbert-Droz est un homme sincère qui a suivi jusqu'au bout, jusqu'au sacrifice personnel même, les idées qu'il trouve justes. Le défenseur ne comprend pas que l'on juge aujourd'hui les faits de grève du 14 novembre 1918, alors que le comité de grève et en particulier son président, Marc Alber, auteur principal de la manifestation du 14 novembre, celui qui donna à Humbert-Droz l'ordre d'inviter la foule à se porter sur les voies, n'ont pas encore passé en jugement. Pendant la grève générale, il y eut à la Chaux-de-Fonds collaboration entre le Conseil municipal, l'Union helvétique et le comité de grève. On était parvenu à éviter les troubles. C'est le hasard qui a voulu que le cortège socialiste se trouvât près de la gare au moment où le train partit.

M^e Roulet discute ensuite les dépositions de certains témoins, en particulier celles des gendarmes et du garde-communal Parisot. La défense s'efforce de démontrer que Humbert-Droz n'a pas tenu des propos aussi violents qu'on prétend et que rien dans son activité lors de la grève ne constitue un acte punissable. La défense demande au tribunal de mettre son client au bénéfice de l'amnistie que le Conseil fédéral avait promise pour les faits de grève et en conséquence de libérer Humbert-Droz. Ce serait une sentence équitable et politique. Si le tribunal ne peut pas aller jusque là, M^e Roulet demande de réputer Humbert-Droz suffisamment puni par les 48 jours de prison préventive qu'il a subie. On ne gagnerait rien à en faire un martyr par une condamnation trop sévère.

Le jugement

A midi, le tribunal se retire pour délibérer. Il rend son jugement à 2 heures.

Voici en substance les principaux considérants :

Que Humbert-Droz a été l'âme de la manifestation du 14 novembre en entraînant vers la gare quelques milliers de personnes dont la présence sur les voies, indépendamment de la construction de la barricade, était de nature à empêcher le départ du train 22.28;

qu'il n'est pas résulté des débats, au contraire, que Graber ait pris une part active à cette manifestation;

que Ducommun, en portant le drapeau rouge dans la foule qui se rendait sur les voies, s'est rendu complice de l'infraction commise par Humbert-Droz;

que Mayor et Rognon ont injurié le chauffeur Banz dans l'exercice de ses fonctions et qu'ils se sont ainsi rendus coupables d'infraction à l'ordonnance du 10 novembre; qu'il y a lieu, cependant, en ce qui concerne ces deux accusés, de tenir compte de leurs bons antécédents;

que contre les autres accusés, les faits relevés à l'enquête n'ont pas été confirmés par les débats.

En conséquence, le tribunal

condamne Humbert-Droz à trois mois d'emprisonnement, sous déduction de 48 jours de prison préventive;

condamne Ducommun à 8 jours de prison réputés subis par la préventive;

condamne Mayor et Rognon, chacun à 50 fr. d'amende;

libère de toute peine, sans indemnité Graber, Yersin et Guyot;

libère Méroz de toute peine et lui accorde une indemnité de 100 francs.

Les frais, arrêtés à la somme de 1,200 fr. sont mis pour 9/12 à la charge d'Humbert-Droz et pour le reste 100 francs à Ducommun, 100 fr. à Rognon et 100 francs à Mayor, sans solidarité.

L'audience est levée à 2 heures et demie.

Les voleurs d'huile en Cour d'assises

On se souvient qu'en novembre dernier une affaire de vols de fûts d'huile défraya un certain temps la chronique. Cette affaire a été jugée lundi et hier par la cour d'assises du Jura. Voici les faits de la cause :

Jean-Bernard Gonseth avait été manœuvre à la grande Droguerie jurassienne, Jean Aeschli-mann et fils, à St-Imier. Il connaissait bien les magasins et entrepôts et savait que dans la cave sise à la rue du Vallon, se trouvaient une centaine de fûts d'huile.

Il fréquentait Paul Chopard qui a déjà subi sept condamnations, dont deux pour vol, et qui vagabondait au lieu de travailler.

Gonseth était sans travail au commencement de novembre dernier. Brouillé avec sa famille, il avait en quelque sorte élu domicile chez Chopard et y recevait pension.

En discutant avec Chopard, l'idée lui vint de cambrioler le dépôt de la rue du Vallon à St-Imier, de s'emparer d'un fût d'huile et de gagner avec cette marchandise La Chaux-de-Fonds, où il trouverait certainement des amateurs.

Chopard accepta ce projet. Rose Bœgli, fiancée de Chopard, a entendu toute la discussion de ces préparatifs.

Le 8 novembre, les deux compères partirent pour La Chaux-de-Fonds, où ils trouvèrent René-Louis Besançon, qu'ils mirent au courant de l'affaire et qui leur déclara qu'étant d'accord, il descendrait le soir à St-Imier avec une voiture pour le transport de l'huile à La Chaux-de-Fonds. Cependant, pour des raisons d'ordre secondaire, la combinaison ne jona pas pour ce même jour. C'est le lendemain qu'elle fut exécutée.

Rose Bœgli conseilla à son fiancé Chopard de se cacher pour être dispensé de prendre part au cambriolage. Finalement, Chopard invoqua une excuse, à la suite de laquelle Gonseth se décida à opérer seul. Il s'empara de deux fûts d'huile qui prirent immédiatement le chemin de La Chaux-de-Fonds.

Besançon se rendit avec son chargement chez un nommé Alfred Morel, chef de pension, auquel il avait déjà parlé d'huile à passer en contrebande. Morel versa sur le prix une somme de 200 francs; puis, le dimanche, il souscrivit un billet de 1800 francs, ce qui portait le prix total à 2000 francs, sur lesquels 100 francs furent versés à Besançon, 10 à Morel, 850 à Chopard et 1040 à Gonseth.

Le coup fait, Gonseth partit pour Lausanne, où il fut arrêté le 28 décembre 1918.

Chopard revint à St-Imier. Quant à Besançon, il réussit à se faire recevoir dans la gendarmerie de l'armée.

Morel reconnaît avoir reçu les fûts, mais conteste avoir été de connivence avec les voleurs en qui il avait eu confiance. Besançon prétend aussi avoir été de bonne foi. Les actes de Morel ayant été accomplis à La Chaux-de-Fonds, c'est à la justice neuchâteloise à en connaître.

La valeur des deux fûts volés est de 2262 fr. Chopard, Gonseth, Rose Bœgli et l'hôtelier Santschy, de Renan, sont en outre accusés d'un vol de pommes de terre en octobre 1918, ou de recel de ce vol.

Jean-Bernard Gonseth est reconnu coupable de vol qualifié et condamné, après déduction de trois mois de préventive, à 11 mois de correctionnelle.

René-Louis Besançon, convaincu de recel, est condamné à 4 mois de correctionnelle, déclarés subis par la préventive.

Paul Chopard, reconnu coupable de complicité de vol, est condamné à 7 mois de correctionnelle, dont à déduire 4 mois de préventive. Les trois mois restants sont commués en 45 jours de prison cellulaire.

Rose Bœgli et Ernest Santschy, prévenus de recel, sont acquittés sans indemnité.

Les frais de la cause envers l'Etat sont à la charge de tous les prévenus, solidairement.

La Chaux-de-Fonds

Avis aux fabricants, exportateurs et maisons d'expédition.

L'exportation de marchandises suisses à destination des pays balkaniques peut être envisagée dès à présent comme réalisable.

Pour atteindre un résultat pratique, il faut que les maisons n'agissent pas isolément pour importer leurs produits dans les pays en cause, mais qu'elles agissent de concert avec d'autres maisons de la même branche.

Les différents envois pourront de la sorte être groupés en trains complets et l'acheminement s'effectuera d'entente avec la direction des Chemins de fer fédéraux qui fournira le matériel roulant et le Département militaire fédéral qui assurera la garde des transports.

Quant aux permis d'exportation, la Division de l'Economie industrielle de guerre les accordera régulièrement en ce qui concerne les articles relevant de son contrôle, pourvu que l'approvisionnement du pays soit assuré.

Le Secrétariat de la Chambre cantonale du commerce à La Chaux-de-Fonds se met à disposition des intéressés pour de plus amples renseignements.

Les offres et demandes peuvent lui être adressées tant au sujet des produits à exporter que des produits à recevoir des pays balkaniques. Elles devront être faites à bref délai et seront transmises sans retard à l'instance compétente.

Le secrétariat de la Chambre cantonale du commerce peut en outre procurer les adresses de quelques agents-commissionnaires de Roumanie plus particulièrement, qui demandent à acheter des produits suisses en grandes quantités.

Chambre cantonale du Commerce.

Deux grands concerts-soirées.

Les membres du Lien National, ainsi que ses nombreux amis, sont informés des deux grands concerts-soirées que donnera l'Harmonie du Lien national, les 22-23 courant, à la Croix-Bleue.

Chacun se rappelle le succès obtenu par ce jeune groupement dans son premier concert, au mois d'octobre 1918. A l'occasion de ses nouvelles auditions plusieurs solistes se feront entendre :

M. A. Fehr, ténor; M. L. Baur, flûtiste, Mlle Hantz, professeur, au piano d'accompagnement.

Nul n'est besoin d'insister sur la réputation des solistes bien connus dans notre ville par leur valeur musicale.

Le chœur mixte du Lien prêtera également son obligeant concours et pour terminer chacune des soirées, un groupe littéraire interprétera la comédie très spirituelle de Labiche et Martin: « Les vivacités du capitaine Tic ».

Point n'est besoin d'en dire plus long pour que la salle de la Croix-Bleue soit trop petite les 22 et 23 de ce mois. (Voir aux annonces).

Conférence Gustave Chaudet.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Gustave Chaudet, dont on a vu les émouvantes relations sur son voyage à Verdun, comme correspondant de guerre de la « Revue », de Lausanne, a bien voulu accepter de répéter à La Chaux-de-Fonds, grande salle de la Croix-Bleue, sa captivante conférence, avec projections, sur Joffre, Clémenceau et Foch, qui eut récemment un grand succès à Lausanne et dans d'autres villes romandes. Ce sera pour le vendredi 25 avril, à 8 heures et quart du soir. Une date à retenir.

Football. — Le match Blenne contre Etoile.

Nous rappelons à tous les amateurs de beau sport le grand match qui mettra aux prises demain Vendredi-Saint au Parc de l'Etoile les deux grandes équipes Blenne I contre Etoile I dans un match comptant pour le championnat suisse. Le coup d'envoi sera sifflé à 2 1/2 heures. Ce match étant d'une importance de premier ordre pour le classement, ne manquera pas d'attirer la foule des grands jours au Parc de l'Etoile.

Ecole supérieure de Commerce.

L'Ecole supérieure de commerce clôture aujourd'hui l'année scolaire 1918-1919.

Les élèves suivants, classés par ordre alphabétique, ont obtenu le diplôme de 4^{me} année :

Croisier Alfred; — Fluckiger Jean-Jacques; — Huguenin René; — Jeanneret André; — Jeanneret Paul; — Kleiner Salomé; — Nuding Marguerite; — Sunier Claire; — Zwahlen Eugène.

Voici également les noms des élèves, classés par ordre alphabétique, qui ont subi avec succès les examens de certificat d'études ou de promotion en 4^{me} année :

Bloch Robert; — Droz Willy; — Fluckiger Charles; — Freytag Frida; — Graziano Antoine; — Guillo Marcelle; — Huguenin Georges; — Kuenzi André; — Muller Albert; — Weill Lucy; — Wyss Jean-Joseph; Zweifel Hans.

Les résultats des examens de fin d'année ont été satisfaisants et montrent un effort très sérieux, a été fait par les élèves et le Corps enseignant dans le courant de cette année pour maintenir les études à un niveau normal, malgré les nombreux ennemis dus à la grippe.

Au moment de clore cette année scolaire, l'Ecole constate avec satisfaction que la discipline et la tenue des élèves, en général, ont été bonnes. Elle forme le vœu qu'il en soit toujours ainsi.

Les vacances sont fixées du 17 avril au 6 mai prochain. L'examen d'admission de nouveaux élèves, en 1^{re} classe, est fixé au lundi 5 mai, à 8 heures du matin.

Office de ravitaillement

SEMENCEAUX DE POMMES DE TERRE. — Les cultivateurs sont avisés qu'ils peuvent s'inscrire au Juventuti pour obtenir des semenceaux. (Voir aux annonces.)

COUPONS DE MAI. — Distribution de nouvelles cartes et cartes supplémentaires. (Voir aux annonces.)

Chronique neuchâteloise

Histoire d'un billet.

Notre correspondant de Neuchâtel nous écrit :

L'autre jour, à la gare de Neuchâtel, un individu s'est présenté au guichet des billets et demanda le remboursement d'un ticket, par lui pris, prétendant-il, un moment auparavant, et invoquant le prétexte qu'il avait changé d'idée quant à la destination de son voyage. En réalité, ce billet avait été trouvé dans le hall de la gare.

Malgré les doutes que lui firent éprouver les affirmations du voyageur, le fonctionnaire des C. F. F. lui restitua le montant du billet, mais avisa le gendarme de planton.

Au même moment survint une jeune fille de Suisse allemande qui raconta en pleurant avoir égaré son billet et ne posséder plus un sou pour en acheter un autre; elle fut de suite reconnue par le fonctionnaire.

Quant au bonhomme qui s'était approprié le billet, on le retrouva tranquillement installé au buffet, où il fut arrêté séance tenante. Il sera poursuivi pour vol et faux.

Un bateau en danger.

Notre correspondant de Neuchâtel nous écrit :

La Société de navigation a failli perdre un de ses grands bateaux dans la nuit de lundi à mardi, au cours de la terrible tempête qui sévissait alors. Il s'agit du « Jura » qui se trouvait fixé sur ses trois ancres entre le perré Est et l'escalade en béton armé; d'énormes vagues entrant dans le port arrachèrent les ancres du bateau. Sans l'intervention rapide des employés de la navigation, le vapeur allait se jeter contre le perré Nord. Une forte équipe dut travailler pendant plusieurs heures pour sauver le bateau de sa situation critique.

DERNIERE HEURE

Le traité sur les préliminaires de paix sera connu des Allemands le 26 Avril

Des troubles à Milan

La situation

Le 17 avril 1919.

Dans les révolutions, personne n'est sûr du lendemain. Ceux qui ont lancé le mouvement en sont presque toujours les premières victimes. Ils sont dépassés par des élèves qui ne tardent pas à les traiter en suspects. Mirabeau, Barnave sont dépassés par Brissot, Vergnaud, Barbaroux, lesquels sont dépassés par Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, évincés à leur tour par Couthon, St-Just et Robespierre... et ainsi de suite jusqu'à l'inévitable réaction finale. Toute révolution qui va au-delà de son but, c'est-à-dire au-delà des possibilités de réalisation immédiate, est condamnée à finir par la réaction, pis encore, par le césarisme. Il arrive un moment où l'instinct de conservation se met en révolte, et la foule se jette dans les bras de n'importe quel maître, pourvu qu'il lui apporte la sécurité et qu'il puisse reconstituer ce principe d'autorité dont l'homme, né sociable, a un besoin instinctif. C'est probablement ainsi que finira la crise communiste. En attendant, bien des idoles tombent, car

Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épave

Le pauvre Neuring, ministre de la guerre de Saxe, qui vient d'être massacré et jeté à la rivière par une foule en furie vient d'en faire l'expérience. Il n'avait pour lui rien de « traîneur de sabre ». Quelque temps avant d'être aux honneurs, il était ouvrier de fabrique. Si un simple travailleur d'usine ne trouve pas grâce devant les néo-révolutionnaires, d'où faut-il sortir pour être digne d'entrer dans le paradis spartacien ?

À Munich, la roue continue à tourner. Les communistes ont repris le dessus, grâce à un énergique retour offensif. Pour combien de temps ? Continuons à marquer les points, et attendons la fin sans trop d'impatience.

À Paris, nous sommes en face d'une promesse solennelle : le président Wilson a déclaré que les préliminaires de paix seront prêts pour le 25 avril. Les délégués allemands sont convoqués pour cette date. En attendant, il reste à régler les conditions de la paix avec les alliés de l'Allemagne. Ce n'est pas le plus facile de la tâche. Il s'agit de mettre d'accord les Italiens et les Serbo-Yougo-Slaves. Toute la sagesse de Salomon ne serait pas de trop en l'occurrence !

Des troubles assez sérieux ont éclaté à Milan. Les socialistes ayant organisé un meeting de protestation, les éléments non-socialistes en ont fait autant, et l'on en est venu aux mains. Les socialistes ont eu le dessous et le journal « L'Avanti » a été pris d'assaut. Il y a plusieurs morts et blessés. Il faut s'attendre à ce que ces événements causent une certaine agitation.

BRINDHERBE.

A Weimar

Un message du président Ebert

WEIMAR, 16 avril. (Wolff). — Le président d'empire Ebert a adressé à l'Assemblée nationale un message de Pâques disant entre autres : L'Assemblée nationale élue du peuple allemand a, le 10 avril, exprimé l'espoir que le gouvernement d'empire ne conclura qu'une paix d'entente et de conciliation et repoussera tout traité ne tenant pas compte du présent et de l'avenir du peuple allemand. La volonté de ce dernier sera déterminante pour le gouvernement de l'empire. Nous avons rempli les dures conditions de l'armistice, et malgré cela le blocus existe toujours et nos prisonniers sont toujours maintenus en pays ennemi. Cela équivaut à la continuation de la guerre et constitue un fardeau tel qu'aucun peuple n'en a jamais porté. Nous avons tout fait pour obtenir de l'ennemi la conclusion de la paix et libérer notre peuple de cette torture insupportable. Ainsi, c'est à nos ennemis qu'incombe la responsabilité des suites résultant pour nous et pour le reste de l'Europe de la continuation de la situation actuelle. Nos ennemis doivent souvent songer à ceci : Rétablir la paix, procurer du travail et du pain, créer une Allemagne nouvelle ; tout cela est impossible aussi longtemps que des portions de notre peuple persistent à continuer un combat qui menace d'anéantir complètement notre vie politique et économique déjà si fort ébranlée. Une influence durable sur l'organisation de l'existence de l'Etat doit être accordée aux représentants des intérêts économiques et sociaux. Ces derniers surtout, font l'objet d'une étude approfondie de la part du gouvernement. Mais l'Allemagne nouvelle ne peut pas être créée en se jetant dans l'inconnu d'une manière irrévocable. Ce serait là se précipiter dans un abîme. La dictature bolchéviste du prolétariat causerait en peu de mois la ruine de l'Allemagne. Le gouvernement examinera toujours favorablement les revendications justifiées des employés et des fonctionnaires, mais les grèves politiques irréfléchies doivent conduire à la misère générale.

C'est pourquoi les intérêts vitaux de notre peuple nous ordonnent de nous opposer de toutes nos forces à ces entreprises et d'agir énergiquement contre tous les actes de violence des éléments terroristes. Une paix prompte à l'extérieur et la tranquillité à l'intérieur, ce sont là pour nous des questions vitales. Dans cette heure grave, je m'empresse d'adresser à toutes les classes de notre peuple une prière qui est aussi un avertissement : Cessez de vous entre-déchirer, sachez vous dominer, sauvez-vous de l'abîme : travaillez. Quant à vous, représentants de notre peuple, quel que soit le lieu où vous vous rendiez pendant l'inter interruption de vos délibérations, travaillez partout en faveur de la paix et du travail. Notre patrie, notre Allemagne nouvelle ne doit pas périr.

La Conférence de Paris

Vers la paix

PARIS, 17 avril. — (Havas). — Situation diplomatique. — Le Conseil des Quatre s'est réuni mercredi matin. Il a entendu le ministre des affaires étrangères de Belgique et il a été question des frontières germano-belges. Aucune décision n'a été prise.

L'après-midi a eu lieu le Conseil des Dix, sous la présidence de M. Clemenceau. Les représentants des dix-huit Etats qui déclareront la guerre à l'Allemagne étaient présents.

M. Clemenceau a fait part des conditions dans lesquelles les Allemands recevraient communication, le 26 avril, du texte des préliminaires de paix.

Il a déclaré aux délégués alliés que le texte leur serait communiqué auparavant. Aucune décision n'a été prise concernant la procédure du Congrès. Les délégués alliés ont quitté le quai d'Orsay une demi-heure après leur arrivée.

Après leur départ, le Conseil des Dix a continué sa séance et s'est occupé de la question des frais d'entretien de l'armée d'occupation allié en Allemagne. On sait que l'Allemagne consent à payer ces frais, mais désire en connaître le montant. Le Conseil a décidé de demander des précisions pour la fixation de ces frais à l'état-major inter-allié à Versailles. Le Conseil a ajouté quelques détails aux clauses prévoyant le désarmement de l'Allemagne, notamment en ce qui concerne la fabrication des gaz toxiques.

Les ministres des affaires étrangères ont décidé également de demander aux délégations des vingt-trois Etats signataires des préliminaires de paix avec l'Allemagne de connaître dans quel laps de temps leur constitution prévoit la possibilité de la ratification du traité. Le comité de rédaction travaille activement à l'élaboration des conditions déjà adoptées.

On annonce officiellement que le gouvernement français fera parvenir jeudi au général Nudant, président de la commission d'armistice à Spa, les instructions pour la convocation des délégués allemands à Versailles le 25 avril au soir. Jeudi, nouvelle réunion des cinq ministres des affaires étrangères et du Conseil des Quatre.

Déclarations de M. Pichon à la Chambre française

Il pose la question de confiance

PARIS, 16 avril. — Mercredi, à la Chambre française, M. Lebey a demandé à M. Pichon la date à laquelle il accepte la discussion de son interpellation sur les conditions dans lesquelles le gouvernement fera connaître au Parlement les conditions de paix.

M. Pichon accepta la discussion immédiate, qui est ordonnée par 410 voix contre 99.

M. Lebey renonce à prendre la parole. M. Pichon déclare que les préliminaires de l'armistice seront soumis à la ratification du Parlement dès qu'ils seront devenus des préliminaires de paix, c'est-à-dire qu'ils porteront la signature de toutes les parties contractantes.

« Notre théorie est conforme au texte et à l'esprit de la Constitution, disant que c'est au pouvoir exécutif qu'il appartient de négocier les traités, sous la réserve expresse que certains d'entre eux, parmi lesquels celui qui est négocié à l'heure présente, seront soumis à la ratification du Parlement.

Aussitôt que les préliminaires de paix auront été signés, ils seront soumis au Parlement. Ils ne peuvent auparavant être soumis au Parlement, parce qu'en agissant ainsi, on substituerait le pouvoir législatif au pouvoir exécutif.

C'est toujours, au fond, la même question qui se pose, c'est une question de confiance dans les négociateurs, c'est-à-dire dans le gouvernement. Toutes les fois que nous avons été appelés à nous expliquer, le gouvernement a répondu de la même façon : la Chambre nous a maintenu sa confiance. Il importe de le dire. Si vous conservez votre confiance au gouvernement, celui-ci s'efforcera de renseigner les membres du Parlement dans la mesure où il le pourra.

Les négociations se poursuivent tous les jours. Elles sont sur le point de se conclure. Il est infiniment probable qu'à une date très prochaine, l'ennemi sera appelé à accepter les clauses arrêtées par les Alliés.

Le gouvernement pose la question de confiance sur l'approbation de ses déclarations.

Plusieurs orateurs regrettent que le gouvernement ne fasse pas connaître les lignes principales des préliminaires de paix.

M. Franklin Bouillon, président de la commission des affaires extérieures, déplore le silence du gouvernement et rappelle au gouvernement que ses prédécesseurs se sont engagés à collaborer avec le Parlement.

« La France doit-elle se réjouir de ce régime ? La question polonaise ne paraît pas devoir être résolue comme il conviendrait. S'il n'y a pas une Pologne forte avec Dantzig, il n'y aura pas de paix possible en Europe. Je proteste contre le manque de renseignements sur la situation en Russie, en Europe centrale et en Orient. Mes amis et moi, nous ne pouvons continuer notre confiance au gouvernement. »

Des cris « à demain » se faisant entendre, M. Pichon remonte à la tribune, demande la clôture du débat et pose la question de confiance, ajoutant que si des déclarations plus étendues sont faites dans un Parlement allié, la Chambre pourra demander des explications et peut toujours rouvrir le débat.

La demande de réunion en comité secret émanant du socialiste Jean Bon, est repoussée et le renvoi à demain rejeté par 334 voix contre 166.

MM. Mayeras et Renaudel s'opposent à la clôture et déposent la demande de scrutin public à la tribune.

La Chambre, à mains levées, décide que le scrutin aura lieu à 3 heures.

Séance levée.

Des troubles à Milan

La foule prend d'assaut le journal socialiste « L'Avanti »

ROME, 17 avril. — (Stefani). — Mercredi a eu lieu à Milan un meeting socialiste pour protester contre l'intervention de la police au cours de la manifestation de dimanche dernier. A la sortie du meeting, les participants se sont dispersés sans former de cortège, à l'exception d'un groupe d'anarchistes et d'extrémistes turbulents qui ont tenté de se rendre au centre de la ville.

Entre temps, de nombreux citoyens anti-socialistes s'étaient massés sur la place du Dôme. Malgré les efforts de la troupe et de la police, les deux groupes de manifestants sont entrés en contact. Des bagarres violentes ont éclaté et quelques coups de revolver ont été tirés.

Un soldat qui montait la garde a été tué d'un coup de revolver parti d'une fenêtre des bureaux de « L'Avanti ». La foule a pénétré dans les bureaux et les machines. Le calme a été rétabli. Il y a eu au cours des bagarres quatre morts et plusieurs blessés.

La plupart des ouvriers de Milan, Bologne, Turin et Gênes ont fait mercredi une grève de sympathie de vingt-quatre heures. Un calme parfait règne.

Les neutres et la Ligue des Nations

LONDRES, 17 avril. — (Reuter). — A la Chambre des communes, lord Robert Cecil s'est déclaré convaincu que la majorité des pays neutres qui ont participé à la dernière conférence de Paris, l'Espagne notamment, feront sous peu partie de la Ligue des Nations.

Il a ajouté que le blocus doit être supprimé aussitôt que possible et que jusque là, un certain contrôle doit être maintenu sur le trafic neutre, mais le blocus lui-même doit disparaître le plus rapidement possible.

Le Conseil fédéral reconnaît le gouvernement allemand

BERNE, 16 avril. — A la suite d'une démarche de M. Muller, représentant diplomatique de l'Allemagne à Berne, demandant à pouvoir présenter officiellement au Conseil fédéral ses lettres de créances, le Conseil fédéral a décidé de reconnaître officiellement le gouvernement allemand, tenant compte du fait que ce gouvernement s'appuie sur une représentation populaire issue du suffrage universel.

Demande en cassation retirée

BERNE, 16 avril. — L'auditeur de la III^e division a retiré la demande en cassation qu'il avait déposée contre le jugement du tribunal de la III^e division dans l'affaire de la grève générale. Les motifs de cette décision seront communiqués ultérieurement.

Chronique neuchâteloise

Parti libéral.

(Corr.) — Dans leur assemblée d'hier soir, les électeurs libéraux de Neuchâtel-Serrières ont arrêté une liste de huit candidats aux élections au Grand Conseil. Elle porte les noms suivants :

M. Savoie-Petitpierre, Paul, négociant ; M. de Meuron, Pierre, conseiller communal ; M. Favarger, Pierre, avocat ; M. Crivelli, Antoine, maître-vitrier ; M. Clerc, Maurice, notaire ; M. Gacou, Ferdinand, mécanicien aux C. F. F. ; M. Bouvier, François, négociant ; M. Châtenay, Pierre, avocat.

A cette liste viendront s'ajouter trois noms pour le reste du district. La liste libérale complète portera donc onze candidats.

La Chaux-de-Fonds

Kamarad's pas kapout !...

Parlant du spectacle qui sera donné dimanche et lundi soirs au théâtre de La Chaux-de-Fonds, la « Gazette de Lausanne », la semaine dernière, écrivait :

« La revue de MM. Paul Tapie et Maurice Hayward continue à faire salle comble tous les soirs et à remporter un succès chaque fois grandissant.

« Les artistes de M. Bonarel y mettent un brio endiable, entraînés qu'ils sont par la salle. Renée Duler, Nooky-May, Vivian et Burnier, tout spécialement, apportent dans leurs rôles et dans leurs couplets une fantaisie extraordinaire. Le public accompagne les chœurs et sur l'invitation de la comière siffle l'air de la « danse blanche » du 2^e acte. C'est d'une gaieté folle et de meilleur aloi.

« On fait chaque soir une ovation aux décors si originaux des peintres Vanni et Hayward et chacun s'accorde à louer le talent d'accompagnateur, du pianiste M. Charles Pilet.

« La revue est bien lancée et c'est la perspective de nombreuses salles pleines. »

On retient ses places au bureau de location du théâtre (téléphone 15,15).

Un soir au front.

Une tournée parisienne de valeur, la tournée Lambert, s'est inscrite pour le mardi 22 avril, dans le but de représenter sur notre scène l'œuvre moderne et passionnante de Kistemaekers, « Un soir au front ». Les difficultés des communications n'ont pas permis à l'impresario de faire parvenir à temps le matériel de publicité. La troupe franchira-t-elle la frontière ? Nous ne savons encore. En attendant, pour permettre aux amateurs de ce beau spectacle de s'assurer leurs places, la location sera ouverte, dès aujourd'hui même, chez le concierge du théâtre, pour tout le monde. Une communication ultérieure renseignera le public avec précision.

Service postal des fêtes de Pâques.

La distribution des lettres se fera le Vendredi-Saint et à Pâques comme le dimanche. Il sera fait une distribution de la messagerie le matin du Vendredi-Saint.

Le lundi de Pâques les trois succursales seront fermées dès midi et le bureau principal dès 5 heures du soir.

La distribution des lettres, des mandats, des recouvrements et des remboursements sera suspendue l'après-midi du lundi de Pâques, ainsi que la dernière levée des boîtes accessoires.

Correspondance

(La rédaction décline toute responsabilité)

A propos de « lait mouillé ».

La Chaux-de-Fonds, le 16 avril.

Monsieur le Rédacteur,

Est-il possible, par les temps pénibles qui courent, de lire dans les journaux de notre ville, des condamnations diverses ne s'élevant qu'à 50 francs, pour avoir mouillé du lait, paraît-il, jusqu'à 35 % d'eau ? C'est simplement navrant. Pourquoi pas de la prison ? Cette peine ne serait-elle pas méritée ? Pourquoi ne fait-on pas connaître les noms des coupables ? Pourquoi faudrait-il avoir des égards pour eux ? En l'honneur de qui ? Ah certes, cette fois-ci je comprends pourquoi certains paysans ne veulent rien entendre de la centralisation des laits, de crainte que cette denrée ne fût soumise au contrôle et à l'analyse. Il faut être totalement dépourvu de scrupule, à cette époque de misère générale, pour se livrer à une fraude aussi honteuse, et je me demande de quoi s'inspirent les tribunaux pour faire preuve d'une si douce clémence.

Un consommateur indigné : E.

La Chaux-de-Fonds, le 16 avril.

Monsieur Margillat,

Nous lisons dans votre journal que deux paysans philanthropes ont été condamnés à 50 francs d'amende pour avoir mouillé leur lait. C'est sans doute une erreur judiciaire. Ne croyez-vous pas qu'un « blâme sévère et motivé », comme pour Scheller, aurait suffi ?

Un groupe d'amis du genre humain.

La cote du change le 17 au matin

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille).

	Demande	Offre
Paris	81.75 (82.60)	83.50 (84.00)
Allemagne	36.75 (36.70)	38.50 (38.00)
Londres	22.98 (22.98)	23.15 (23.15)
Italie	63.50 (63.50)	67.50 (68.00)
Belgique	78.00 (78.00)	81.00 (81.00)
Vienne	19.00 (17.75)	21.00 (19.75)
Hollande	198.50 (198.60)	200.50 (200.50)
New-York	câble 4.92 (4.92)	5.05 (5.05)
	chèque 4.91 (4.91)	5.05 (5.05)
Russie	30.00 (30.00)	70.00 (70.00)

Ru Progrès
Tailleur pour Messieurs

Pardessus mi-saison
coupe moderne, depuis

65 Fr.
Envoi sur demande
Echantillons et Catalogue



MONTREUX Grand Hotel EDEN
Près du Kursaal, tranquillité absolue, prix modérés.
Prospectus. Maison suisse. J. H. 30108 C. 604

L'Impartial de ce jour paraît en 10 pages.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds.

Chaux-de-Fonds - Temple Français
Vendredi-Saint 1919
à 4 heures
CONCERT SPIRITUEL
consacré à J. S. BACH
Charles SCHNEIDER
Organiste
M^{re} C. FALLER-MATHIL
Contralto
Billets au magasin Beck, à Fr. 2.—, 1.— et 0.50. — P-21621-c 7499
Très recommandé: le livret-programme, contenant les textes et des notes sur J. S. Bach.

Brasserie de la Serre
au 1er étage
Tous les Samedis
dès 7 1/2 heures
TRIPES
à la mode de Caen
Se recommande, Achille Fuchs

Café-Restaurant
du 24492
RAISIN
Hôtel-de-Ville 6, Téléphone 9.73
Tous les SAMEDIS soir,
dès 7 1/2 h.
TRIPES
— VINS DE 1^{er} CHOIX —
Se recommande,
Ch. Leuthold

Les Magasins Réunis
Rue du Parc 9-bis
VENTE EN GROS



Les jours sans viande n'existent pas, grâce à leur emploi

SAGE FEMME diplômée
M^{me} J. Bouquet
1, Rue du Commerce, 1
26185 GENEVE JR-36635-D
Reçoit pensionnaire en tout temps.
Consultations. Discretion. Prix modérés. Téléphone 36.65

Sage-Femme diplômée
M^{me} E. ZEENDER
Genève Place Métropole 2. Téléphone 64.22 à côté de l'Hôtel Métropole. Consultations de 1 à 3 h. Médecin Pensionnaire. Prix modérés. 2040

SAGE-FEMME
M^{me} Bertone-Gaillard
Rue du Prince, 10, GENEVE
Consultations - Pensionnaires
Docteur à disposition.
Prix modérés. Téléph. 60.41
J. H. 31008 A. 3074

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête

CACHETS
ANTINEURALGIQUES
MATHEY

Soulagement immédiat et prompt guérison.
La boîte: Fr. 1.30 dans les trois officines des 5203
Pharmacies Réunies
Béguin, Mathey, Parel
La Chaux-de-Fonds.

Machines à gouger
(lisser) les fonds de boîtes
Celui qui les fabrique est prié de faire offres écrites, sous chiffres W. 2514 X., à Publicitas S. A., à GENEVE. P-2514-x 7486

Fabrique de Chars
à pont et à ridelles en frêne
ROUTE DU TUNNEL, LAUSANNE
7823 Catalogue gratis. J. H. 32264 D
Expéditions franco dans toute la Suisse

BOUCHERIE SOCIALE
Vendredi-Saint
à l'occasion des Fêtes de Pâques
GRANDE EXPOSITION
Entrée libre Entrée libre
Se recommande,
Vve Paul HITZ.

Cirque
Miniature
installé sur la
Place du Gaz
à La Chaux-de-Fonds
donnera sa
Première Représentation
Vendredi 18 avril, à 2 1/2 h. après-midi
Le soir à 8 1/2 heures

Grande Représentation
Artistes de premier ordre
Plusieurs chevaux dressés en liberté
Tous les soirs changement de programme
Prix des places: Chaises 2 fr. Premières 1 fr. 50. Secondes 1 fr. Troisièmes 75 cent. — Les enfants au-dessous de 10 ans, payent demi-place.
7811
La Direction se recommande.

Stand des Armes-Réunies
Portes à 7 1/2 h. A l'occasion des Fêtes de Pâques Rideau à 8 1/2 h.
Vendredi Soirée Samedi Soirée Dimanche Matinée à 3 h. Lundi Matinée à 3 h. Soirée
Grands Concerts
populaires et artistiques donnés par Madame et Monsieur
ABER-BERT
Piano d'accompagnement tenu par Madame Balanche 7577
Entrée: 30 centimes

POUR PAQUES
vous trouvez les



Chapeaux
Forme très chic
Choix immense
chez
Adler
Prix modérés

Adler
Dernières nouveautés en
Casquettes, Chemises, Cravates
etc.
La Chaux-de-Fonds Léopold-Robert 51
Visitez notre Vitrine

Mon médecin m'a recommandé
votre Rechin contre pellicules et chute de cheveux. Mme Nany, Lausanne. Je suis très satisfait du résultat obtenu de votre Rechin. M. Chantre, interné belge, Vevey.
Rechin (+ marque déposée +) est grâce à son heureuse composition, absolument efficace contre pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux, fait naître une magnifique chevelure.
Recommandé par le médecin Prix fr. 3.—, 3.95 et 5.50 (grand flacon pour toute la cure).
Seulement chez l'inventeur **J. Rech, Parfumerie, La Chaux-de-Fonds, Rue Léopold-Robert 58** (entrée rue du Balancier). 6751

Graines potagères
M^{me} Walter
rue Numa Droz 11
a transféré son domicile: 7707
Grenier, 21

Pompes funèbres
M^{me} V^e Jean Lévi
se charge de toutes démarches et formalités à remplir.
Cercueils et Fournitures de Deuil du plus bas prix au plus cher. 2545
Corbillard-Automobile
Tél. 16.25 (Jour et Nuit)
16, Rue du Collège. 16.



Mme Fleury
Coiffeuse
rue Léopold-Robert 46,
au 2^{me} étage
(Successeur de Mme E. Zuger)
SHAMPOOING
à toute heure
Ondulations Marcel
Grand assortiments de
Filets
Se recommande.

Aussi bien que la lutte contre l'incendie, la guerre aux poussières est d'utilité publique. Les personnes soucieuses du bien-être général favoriseront le développement de l'entreprise de nettoyage par le vide à domicile. Jaquet, Droz 8. Dépôt: «A la Civette», L.-R. 56.

Les rhumatismes et névralgies sont immédiatement soulagés et guéris par la
Friction Sébay
remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lombago, migraine, maux de tête, rage de dents, etc., etc. 5204
Le flacon: 2 frs. dans les trois officines des
Pharmacies Réunies
Béguin, Mathey, Parel
La Chaux-de-Fonds

CORDES
Elite, Tricolores, Diapasons, etc., pour violons et tous autres instruments de musique. Les meilleures marques existantes. Prix très avantageux. — Chez **M. R. Reinert**, luthier, 59, rue Léopold-Robert. 7415

Pivotages
Un atelier organisé cherche à entrer en relations avec fabricants pour le pivotage ancre sur jauges, de 13 à 19 lignes, en séries, genre bon courant. On fournira axes et tiges. — Ecrire sous chiffres D. E. 7575, au bureau de l'Impartial. 7575

Ouvrières
ou jeunes filles, sont demandées pour différentes parties à la Fabrique d'Assortiments «LA CONCORDE» (Chs. & Ls. Huguenin), au LOCLE. Places stables, 7446

PARC DE L'ETOILE
BIENNE I CONTRE ETOILE I
Entrée, 30 ct. 7888 Dames et Enfants, 40 ct.
VENREDI-SAINT
18 avril 1919

Au Progrès

Grand assortiment de Robes avec Jaquettes depuis Frs 175.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Mercredi 23 avril 1919
Portes 7 1/2 h. Rideau 8 1/2 h.
Concert
donné par le
Choral Murat
PRIX DES PLACES: Balcons fr. 3.—. Premières, fr. 2.50. Fauteuils fr. 2.50. Parterres, fr. 2.—. Secondes numérotées, fr. 1.50. Secondes non numérotées, fr. 1.50. Troisièmes, fr. 0.75.
Location dès lundi 21 cour., à 1 h., au bureau. 7885
Consulter le Programme

Grande Salle de la Croix-Bleue
Portes, 7 1/2 h. — Rideau, 8 h. précises
Lundi 28 et Mardi 29 avril 1919
Soirées Littéraires et Musicales
organisées par le « Groupe Littéraire de la Croix-Bleue » avec le bienveillant concours de l'Orchestre « Les Amis »
Mise en scène et décors nouveaux Direction: M. G. Heussi
Orchestre pendant les entr'actes
LES RANTZAU
Comédie en 4 actes. Costumes Alsaciens de l'Epoque 1829
Entrée 50 ct. Parterre réservé, 1 fr. Galeries réservées 1 fr. 50
Cartes en vente chez M. Witschy-Benguerel, magasin de musique, rue Léopold-Robert 23; Cercle Musical Abstiné, rue de la Serre 38; M. Fellmann, coiffeur, rue Numa-Droz 105; M. Von Kuenel, rue Numa-Droz 143, chez le Concierge de la Croix-Bleue et le soir à la cais 7882

MARIAGES.
Toutes personnes ayant peu de relations et désireuses de se marier vite et bien, peuvent s'adresser sans retard et en toute confiance à
7748

M^{me} Wilhelmine Robert
ALLIANCE DES FAMILLES
NEUCHATEL, Sablons 33
(vis-à-vis de la Gare)
Agence matrimoniale d'ancienne renommée, fondée en 1880.
Conditions avantageuses. Discretion. Consultations fr. 3 en timbres poste. Renseignons sur tout.

LUNDI DE PQUES
21 Avril 1919

FOIRE
DE 7683
CERNIER

Fromage
sans carte 7822

Petites fromages d'environ 120 grammes fabriquées avec du bon séré et huile fine. Excellent produit, qualité extra.
Par boîte de 40 pièces (environ 5 kilos) Fr. 14. — Par boîte de 20 pièces, Fr. 7.50. JH-32679-A
A. Leuenberger, fromager, Avenue Nestlé 4, Montreux.

Coupages de balanciers
Coupeur entreprendrait des coupages de balanciers, petites coupes soignées, à domicile. 7595
S'adr. au bur. de l'Impartial

Finissense de boîtes or serait occupée à domicile. — S'adresser à M. A. Maile, rue de l'Envers 28. 7451

Savonnettes. On demande savonnettes or 0.585, 19 et 20 lignes ancrs, 15 rubis, à châton, poises et guillochées. Soumettre prix et poids, à Casa Postale 16201. 7404

Nouveautés! Machines pour mettre les balanciers d'inertie. Machines à régler à Crémallères ou autres. Outillage perfectionné pour Régleuses. P. Grosjean-Redard, rue du Chasseron 45. 6590

Flûtes système «Bonnin» métal argenté, instruments garantis, au Magasin de Musique **Witschi-Ben gueret**, Léopold-Robert 22.4732

Finissages. On s'occupe des finissages de boîtes argent, à bonne finisseuse. — S'adresser à l'Atelier de Mlle Girardin, rue de la Serre 106. 7602

Mécanicien Outilleur pratiquant la petite mécanique, cherche place de suite, on entreprendrait petits travaux en tous genres, à domicile. — Ecrire sous chiffres **F. C. 7593** au bureau de l'Impartial. 7593

Solerios. Coupons de luxe pour tentures portières, etc., à vendre à prix avantageux. — S'adresser rue du Nord 31, au 1er étage. 7660

Mariage. Homme, 26 ans, modeste, demande à faire la connaissance d'une demoiselle, modeste aussi, en vue de mariage. — Ecrire sous chiffres **M. S. 7850**, au bureau de l'Impartial. 7850

Jeune homme cherche place de suite comme manœuvre, soit en ville ou à la campagne et où il serait nourri et logé, avec petite rétribution. Offres écrites, sous chiffres **L. D. 7669**, au bureau de l'Impartial. 7669

Volontaire sachant conduire dans famille sérieuse. Entrée le 30 avril, S'adresser à Mme Schneider, rue Fritz-Courvoisier 3. 7587

On cherche pour un élève de 2^{me} année à l'Ecole supérieure de commerce, occupation dans bureau, pour la durée des vacances. La question de salaire est secondaire. Ecrire sous chiffres **J. O. 7586**, au bureau de l'Impartial. 7586

Demoiselle ayant déjà servi dans magasin et connaissant l'allemand et le français, cherche place comme demoiselle de magasin. — Offres par écrit, sous chiffres **E. V. 7381**, au bureau de l'Impartial. 7381

Acheveur. Qui prendrait le métier d'acheveur d'échappements ancre. — S'adresser à M. L. Aellen, rue du Temple-Allemand 5. 7604

Apprenti. On demande de suite une jeune apprentie Denrées coloniales. Ecrire sous chiffres **N.C. 7614**, au bureau de l'Impartial. 7614

Boulangier. On demande un jeune ouvrier boulanger; à défaut, un assujettit. S'adresser à la Boulangerie rue Léopold-Robert 140. 7597

Cadrans métal. Jeunes filles sortant des écoles, sont demandées comme apprenties. — S'adresser chez M. Georges Dubois, rue de l'Industrie 2. 7631

Conciergerie. Personnes possédant de 2 à 3 pièces et qu'elles s'engageraient à céder trouveraient place de conciergerie. Ecrire sous chiffres **B. L. 7592**, au bureau de l'Impartial. 7592

Servante. On demande, de suite ou dans la quinzaine, une personne capable sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage. — Ecrire sous chiffres **L. R. 7048**, au bureau de l'Impartial. 7048

Commissionnaire est demandé entre les heures d'école. — S'adresser chez MM J. Singer et Fils, rue Numa-Droz 14-A. 7399

Jeunes filles, 14 à 16 ans, demandées pour divers travaux d'atelier. S'adresser rue Numa-Droz 83, au rez-de-chaussée. 7579

Cuisinière. On demande pour le 1er mai dans un ménage soigné de 3 personnes ayant femme de chambre, une fille sachant très bien faire la cuisine. — Offres écrites, sous chiffres **M. A. 7583**, au bureau de l'Impartial. 7583

Apprentis seraient engagés de suite ou époque à convenir, pour une bonne partie d'horlogerie, ainsi qu'assujettit pour rouages d'or. — S'adresser à M. Schmidlin, rue de la Serre 98. 7618

Commise au courant des travaux de bureau et connaissant la sténodactylo à la perfection, est demandée de suite dans comptoir d'horlogerie. Offres écrites, à Casa postale 16170. 7719

Jeunes filles sont demandées pour travailler à la fabrique d'assortiments J.-A. Calame, rue de la Paix 5. 7626

Garçon d'office demandé. S'adresser Brasserie de la Métropole. 7615

Apprenti DE COMMERCE. Jeune homme de 14 à 15 ans, ayant reçu très bonne instruction, intelligent et honnête, est demandé de suite ou date à convenir, par grande Administration de la place. Rétribution immédiate. — Adresser offres écrites, sous chiffres **P. G. 6268**, au bureau de l'Impartial. 6268

Mécanicien-OUTILLEUR, énergique et très capable, au courant de la fabrication des ébauches, est cherché de suite par la Fabrique ERLIS, rue de la Serre 91. — Se présenter le matin de 10 h. à midi. 7701

Acheveur. On engagerait bon tites pièces ancre soignées. — S'adresser au Comptoir, rue du Parc 107-bis. 7464

Adoucisseuse capable, connaissant bien la partie, serait engagée de suite. S'adresser à la Fabrique, Rue Numa Droz 150, au rez-de-chaussée. 7742

Cuisinière. On demande, pour le 10 ou le 15 mai, une cuisinière parfaite, au courant des travaux d'un ménage soigné. Femme de chambre dans la maison. Forts gages. Ecrire sous chiffres **B. C. 7803**, au bureau de l'Impartial. 7803

Apprentie est demandée, pour confection de rideaux, travaux en broderie, etc. 7651

Ouvrier tapissier est demandé. — S'adresser au Magasin de Tapissier et Décorations Marcel Jacot, rue de la Serre 3. 7696

Servante sachant cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné est demandée de suite chez Mme Ch. Wilhelm, rue Neuve 3. Bons gages. 7585

Aviveuse de boîtes or soignées trouverait place stable et bien rétribuée à l'Atelier rue du Parc 51, au 1er étage. 7641

Appartement. A louer, pour le 30 avril, appartement de 2 pièces, cuisine, corridor et dépendances. à des personnes tranquilles. — S'adresser à M. Mercier, rue Léopold Robert 88. 7813

Cave. A louer pour le 30 avril, rue Léopold-Robert 18-a, une belle cave avec entrée directe. S'adresser à M. A. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23. 7607

Rez-de-chaussée. A louer pour le 31 octobre 1919, rue du Parc 3, rez-de-chaussée de 3 chambres, corridor et cuisine. Prix, fr. 520. 7609 S'adresser à M. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23.

Ecurie A louer pour le 31 octobre, rue des Entrepôts 45, une écurie pour petit bétail, avec grand jardin. S'adresser à M. A. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23. 7610

Chambre. A louer de suite chambre non meublée, à personne honnête et travaillant dehors. — Electricité. — Paiement d'avance. 7674 S'ad. au bur. de l'Impartial.

Chambre à louer à Monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 77, au 1er étage, à gauche. 7704

Chambre. A louer une chambre meublée à monsieur travaillant dehors. S'adresser rue Numa-Droz 88, au 1er étage. 7772

Chambre. A louer belle chambre meublée (2 lits) à Demoiselles ou Messieurs honnêtes et tranquilles. — S'adresser à M. C. Hoffmann, rue Sophie-Mairet 18 (Bas-Air). 7396

Chambre. A louer pour le 31 mai, rue du Parc 19, une belle chambre indépendante au soleil. Prix 20 francs par mois. S'adresser à M. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23. 7606

Chambre meublée est demandée à louer à proximité de la gare. — On paie à partir de fr. 50. Offres à Casa postale 14320. 7564

On demande à louer chambre meublée, quartier des Fabriques ou Gare, à partir de 50 fr. — Offres écrites à Casa postale 14320. 7564

Chambre. On demande à louer, pour deux jeunes gens, une chambre meublée ou non. — Ecrire sous chiffres **C. H. 7645** au bur. de l'Impartial. 7645

Belle chambre meublée, si possible avec pension, est demandée par monsieur sérieux et honnête. — Offres sous chiffres **L. D. 7630**, au bureau de l'Impartial. 7630

Aucun Foyer
ne devrait être sans

PASTILLES VALDA

Ce remède respirable préserve des dangers de froid, de l'humidité, de poussières et de microbes: il assure le traitement énergique de toutes les Maladies de la Gorge, des Bronches et des Pouxons.

Pour les ENFANTS, pour les ADULTES comme pour les VIEILLARDS

Cet EXCELLENT PRODUIT doit avoir sa place dans toutes les familles Procurez-vous aujourd'hui même

UNE BOITE DE PASTILLES VALDA

Mais surtout EXIGEZ BIEN Les VÉRITABLES vendues SEULEMENT en BOITES de 1.75 portant le nom VALDA

Chambre. Monsieur demande à louer une chambre meublée, située dans l'ouest de la ville. Offres écrites, sous chiffres **T. A. 7629**, au bureau de l'Impartial. 7629

20 Fr. de récompense à la personne qui donne logement de 3 pièces à ménage sans enfants, pour le 30 avril. — Offres écrites, sous chiffres **A. B. 7651**, au bureau de l'Impartial. 7651

Jeunes mariés cherchent à louer, de suite, logement d'une chambre et cuisine. — Ecrire sous chiffres **P. J. 7118** au bur. de l'Impartial. 7418

On demande à louer pour le 1^{er} Mai, un logement de 3-4 pièces, quartier des Fabriques préféré. — S'adresser à M. Aurèle Bugnon, rue de la Ronde, 21. 7422

Logement. Classe d'Administration, appelé à La Chaux-de-Fonds pour fin Avril, cherche de suite logement de 3 ou 4 pièces. — Offres à M. J.-H. Matile, Place Neuve 10. 7241

Bouteilles. On demande à acheter 200 bouteilles fédérales vides. — Faire offres à M. Ch. Richard, rue de la Paix N° 59. 7392

On demande à acheter une chaise-longue en osier, en parfait état. — S'adresser rue de la Paix 79, au 2^{me} étage à gauche. 7411

On dem. à acheter en bon état une table à allonges avec 6 chaises. Ecrire sous chiffres **N. A. 7594**, au bureau de l'Impartial. 7594

Piano d'occasion est demandé à acheter. — Offres à M. F. Ducommun, rue des Buissons 9. 7343

Machine à serir en parfait état à acheter. — Ecrire case postale 10657. 7657

A vendre une table ronde, une grande glace, quelques vaisselles, table et accessoires de cuisine, literie, tels que: draps, grandes et petites fourres, essuie-serviettes, essuie-mains, etc.; plus 2 lits jumeaux Louis XV, complets, orin animal Le tout très propre. Vente au comptant. Pas de revendeurs. S'adresser le soir, dès 7 heures et demie, rue du Progrès 53, au 3^{me} étage. 7627

Poussette. A vendre jolie poussette, ainsi qu'une commode en bois dur et une zither-concert; le tout à l'état de neuf. — S'adresser rue du Doubs 137, au 2^{me} étage, à gauche. 7595

Lapine à vendre, ainsi qu'une caisse à deux compartiments. S'adresser le soir, rue du Rocher 14. 7600

A vendre 1 lit noyer (deux places) 1 potager à gaz (2 feux). 7652 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre un vélo de route, en bon état. Bas prix. — S'adresser rue du Commerce 119, au 3^{me} étage, à gauche. 7403

A vendre, un lit noyer avec sommier, matelas table de nuit, étagère-bibliothèque, banquette d'antichambre, cadres garnis, res. lavabo riches, tabliers cuisine blancs, toile fil, nauts, des caisses etc. 7454 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre un sac en cuir, avec 2 oiseaux montés, plus un buffet-pharmacie sculpté. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 38, au 2^{me} étage, à droite. 7450

A vendre un petit char à orangers, à 4 roues, en parfait état. — S'adresser à M. Adolphe Pernet, rue du Progrès 127. 7450

Frac. A vendre d'occasion un beau frac, à prix très avantageux. 7625 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre, avantageusement, belle table noyer. 00X110, établi bois dur, lampe à gaz, petit lit d'enfant (fr. 15), machine à coudre (fr. 30), canapé varié (fr. 10). — S'adresser rue les Jardinet 9, au 2^{me} étage, à gauche. 7654

Vélo en bon état à vendre d'occasion. 7666 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre loutage pour creusures de carreaux. 7657 S'ad. au bur. de l'Impartial.

A vendre une poussette moderne (4 roues), un potager à gaz (3 trous), 3 lustres à gaz, une machine à coudre. — S'adresser rue du Progrès 103-a, au 1^{er} étage, à droite. 7665

A vendre 2 vélos, 2 petites vitrines, un bois de lit, 1 lit de fer émail blanc, plusieurs portes en fonte pour potagers de buanderie. Bas prix. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 24-a, au premier, à droite. 7680

A vendre livres en bon état de l'Ecole de commerce. — Ecrire case 18.205

Bicyclette en parfait état à vendre d'occasion. — S'adresser rue A.-M. Piaget 17, au 2^{me} étage, à gauche. 7733

Salle de bains et salon moquette grenat, sont à vendre. — S'adresser à M. Spillmann, rue Fritz-Courvoisier 11. 7763

A vendre pour cause de départ, une poussette blanche sur courroies, une charrette, deux halères, et un vélo route libre. — S'adresser rue du Nord 47, au 2^e étage, à droite. 7759

Piano. Pour cause de départ, beau piano palissandre est à vendre. Prix 850 francs. — S'adresser rue Numa-Droz 10, au 1^{er} étage à gauche. 7807

Guillocheur

argent désire s'initier pour décoration de cadrans ou pour nickelages. — Ecrire à M. Ch. Meyer, rue du Collège 19. 7676

Mécanicien ajusteur

trouve de suite place stable chez M. Henri Hauzer, Fabrique de Machines à P-1814-U. 7754

Madretsch-Bienne.

Bonne ouvrière

perceuse d'ébauches est demandée de suite par la manufacture des montres «Rythmos», rue Numa-Droz 151. 7619

Sertissenses

sont demandées par la fabrique L. COURVOISIER & Cie

Se présenter entre 11 heures et midi. Rue du Pont 14. 7612

BROCHURES avec ou sans illustrations, livrées rapidement. Bien-facture. Prix modérés. Imprimerie COURVOISIER

Etat-Civil du 15 Avril 1919

PROMESSES DE MARIAGE
Feller, Jacob-Emile, boîtier, Bernois, et Erne, Anna-Maria, sans profession, Argovienne. — Jeanneret-Grosjean, Jules-Arnold, commis, Neuchâtelois, et Fabry Berthe-Fanny, régleuse, Bernoise.

MARIAGE CIVIL
Humbert, Lucien, boîtier, Neuchâtelois, et Huninger, Bertha-Lina, ménagère, Badoise. — Weibet, Hermann-Henri, employé de bureau, et Schneider Emma-Marie, tous deux Bernois. — Hugo niot, Paul-Edouard, cafetier, et Tissot, Bertha, sans profession, tous deux Neuchâtelois.

DÉCÈS
3770 Leuenberger, Juliette-Audrey, fille de Jules-Auguste, et de Marie-Joséphine, née Bricola Bernoise, née le 9 mai 1918.

Remontages DE COQS
On engagerait personne minutieuse pour faire le remontage de coqs — S'adresser à M. Paul Vermot, rue Numa-Droz 178.

Pivotages
Ajusteurs de rotes d'ancre sont demandés. On sortirait aussi à domicile. — S'adresser à l'Atelier de pivotages, rue du Doubs 161.

Commis de Fabrication

Fabrique de fournitures d'horlogerie de GENEVE cherche, de suite ou époque à convenir, un ou deux d'initiative pouvant obtenir passeport pour la France. Place d'avenir. — Faire offres avec présentations et références, sous chiffres **U. 2502 X**, à Publicitas S. A., Genève. 7485

Visiteur

très habile, au courant du décollage et retouche, cylindre et ancre 10 1/2 lignes, et demandé. — Faire offres écrites, avec présentations, sous chiffres **R. A. 7675**, au bureau de l'Impartial. 7675

CADRANS

Décalqueur

Un bon décalqueur ou décalqueuse peut entrer de suite ou dans la quinzaine. Bons gages. — Ecrire sous chiffres **R. W. 7636**, au bureau de l'Impartial. 7636

On demande de suite une **jeune fille** pour service forain, avec bons gages et vie de famille. — S'ad. à partir de mardi chez Mme Dishi, forain, PLACE DU GAZ, le dernier.

COMMISSIONNAIRE

Jeune garçon actif et sérieux, trouverait emploi à la 7391

Manufacture Jurassienne de Machines S. A.
Rue du Crêt 5 - 7.

AU TIGRE ROYAL

W MORITZ
Léop.-Robert 15, à côté de la Fleur de Lys

Viennent d'arriver
les dernières nouveautés

CHAPEAUX

de feutre extra léger
Prix modérés

Casquettes, - Cravates - Parapluies

Grand choix de
BOAS et

MARABOUTS

pour Dames

5% S. E. N. J.

Pastilles calmantes
de la Pharmacie Bourquin

contre la toux, bronchite et affection des pouxons, plus pratique que la potion N° 114 pour les personnes qui travaillent en fabrique ou qui sont en voyage. Prix de la boîte, Fr. 1.50. S. E. N. & J., 5%. 2897

Terminages

On cherche termineur pouvant entreprendre 2 à 3 grosses de montres Roskopf avec porte-échappements par semaine. — Adresser offres sous chiffres **P 21654 C** à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 7751

Comptable-Correspondant

expérimenté, actif et débrouillard, capable de prendre à brève échéance la Direction d'un Bureau, connaissance parfaite des langues française et allemande, demandé par Maison d'horlogerie de Genève, entrée à convenir. Situation d'avenir. — Adresser offres avec curriculum vitae, sous chiffres **K. 2569 X**, à Publicitas S. A., à Genève. 7723

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Cultes de Vendredi Saint 18 avril 1919

Eglise nationale

GRAND TEMPLE 9 1/2 h. — Pas de Culte.
ABEILLE (Temple). — 9 1/2 h. du matin. Culte avec prédication. Ratification des jeunes gens. Ste-Cène. Chœur. M. Marc Borel.

Eglise Indépendante

TEMPLE. — 9 1/2 h. matin. Culte avec Prédication. M. von Hoff. 8 h. du soir. Culte liturgique avec Sainte-Cène. M. Pattaval.
ORATOIRE. — 9 h. du matin. Réunion de prières.
ORATOIRE. — 9 1/2 h. matin. Prédication et Communion. M. Junod. 8 h. du soir Pas de service.

Deutsche Kirche

9 1/2 Uhr vorm. Gottesdienst Abendmahl.
11 1/2 Uhr vorm. Taufen.

Evangelische Stadtmission (Kapelle, rue de l'Envers 87)

Vormittags 9 1/2 Uhr. Gottesdienst.
Nachmittags 3 1/2 Uhr. Predigt.

Bischoff. Methodistenkirche, rue du Progrès 38

9 1/2 Uhr vorm. — Predigt.
11 Uhr vorm. Sonntagsschule,
3 Uhr. nachm. Jungfrauenverein.
Abends 8 1/2 Uhr. Gottesdienst.
Mittwoch abends 8 1/2 Uhr Bibelstunde

Eglise catholique chrétienne

9 1/2 h. matin. Service liturgique. Sermon. Cathéchisme et Ecole du dimanche.

Eglise catholique romaine

Matin. — 7 h. Première messe. — 8 h. Deuxième messe, sermon allemand. — 9 h. Messe des enfants, avec instruction. — 9 1/2 h. Office, sermon français.
Soir. — 1 1/2 h. Cathéchisme. — 2 h. Vêpres et bénédiction.

Armée du Salut (Rue Numa-Droz 102)

7 h. matin. Prière. — 9 1/2 h. matin. Sanctification. — 11 h. matin. Enfants. — 8 h. soir. Réunion d'appel.

Les cultes des différentes autres Eglises ne subissent aucun changement.

Tout changement au Tableau des cultes doit nous parvenir le JEUDI soir au plus tard.

MAISON

avec mur mitoyen et terrain attenant, 1000 mètres carrés environ, est à vendre; conviendrait particulièrement à industriel désirant construire fabrique.

La maison est de construction moderne, situation exceptionnelle dans le quartier des fabriques. Conditions de paiement très avantageuses.

Ecrire sous chiffres **P. 21531 C**, à Publicitas S. A., En Ville. 2096

Jeux de familles. Librairie - Papeterie Courvoisier

Enchères publiques

Retail et Matériel agricole
Roulets 204, La Chaux-de-Fonds

Pour cause de cessation de culture, M. Louis Allenbach, agriculteur, fera vendre aux enchères publiques, devant son domicile Roulets 204, le mardi 2 avril 1919, dès 1 heure de l'après-midi :

Bétail : 1 forte jument, 6 vaches fraîches et 1 portante, 1 génisse de 14 mois, 3 poules et un coq.

Matériel : 2 chars à pont, 2 à chelles, 1 char à ressort, 1 traicau, 1 glisse, 1 caisse à purin, herse à prairie, 1 faucheuse, 1 brouette, 1 rateau à cheval, 2 harnais, couvertures, grelottières, chaudière dernier modèle, fourches, rateaux, faux, pioches, crocs haïnes, 1 grand potager et quantité d'autres objets non énumérés. Terme 3 mois moyennant caution. 7286

Le Greffier de Paix : U. Hainard.

VENTE d'immeubles à CHÉZARD

Samedi 19 avril 1919, dès 8 heures après-midi, M. Théophile BERCHIER expose en vente par enchères publiques dans son établissement de La Croix d'Or, à Chézard, sa maison à l'usage d'habitation, auverge et rural, ainsi que 6 poses de terre bien situées et de bonne qualité. La maison est assurée Fr. 20.000.

Pour renseignements et visiter les immeubles, s'adresser au vendeur. N° 388-N

A Cernier, le 4 avril 1919. 2016 Abram SOGUEL, not.

ENGRAIS pour Jardin Poudre d'os

Excellent pour jardins et bon nutritif pour chiens et volailles. Se recommande : 7790 Gustave KIEFER Rue de la Paix 75

Rasoirs
Blaireaux
Savons à barbe
Cuirs à rasoir
Repasseurs
Bols à barbe

Prix très avantageux

GRANDE COUTELLERIE

Thomé

Place Neuve 8-a

La Chaux-de-Fonds

5%, S. E. N. & J. 5%

On demande trois Jeunes Filles pour travaux faciles

S'adr. au bur. de l'Impartial 7831

Asile des Billodes au Locle

En suite de la démission honorable du titulaire, le poste de

Directeur de l'Asile

est mis au concours. Entrée en fonctions fin Août. Le cahier des charges peut être consulté ou demandé à M. Ph. Faure-Perrenoud, Président, au Locle, auquel les postulants doivent s'adresser jusqu'au 30 avril. P-21548-C 7142

BLOUSES
Crépe de Chine - Jolies façons
marin, noir, blanc, nattier, sable, ciel, rose
19.85
Au Progrès

ATTENTION! ATTENTION!
The American Tobogan
Trottoir roulant
sur la Place du Gaz, pendant les Fêtes de Pâques
Seulement pour 4 jours
Tout le monde rit! Tout le monde s'amuse!
Cordiale invitation à l'honorable public. — La Direction.

RAVITAILLEMENT
1. La distribution de toutes les cartes se fera dans les collèges dès le 23 AVRIL.
2. Il sera distribué une demi carte supplémentaire de fromage par habitant.
3. On pourra employer dès le Lundi 21 Avril, les coupons du mois de Mai de sucre, cates, produits d'avoine.
4. Les suppléments de denrées annoncés, sont constitués par le fait que les cartes de Mai sont valables dès le 21 Avril.
5. Les coupons de Mai valent : 7808
Sucre 750 grammes
Pâtes 1.000 »
Produits d'avoine 500 »
coupon No I, impress. rouge 250 »
Riz sans carte, ration normale 1.000 »
Maïs sans carte, ration normale 1.000 »
On remarquera qu'il faut des coupons pour les produits d'avoine ce mois-ci. OFFICE DE RAVITAILLEMENT.

Superbes semenceaux
La Commune a acheté pour les cultivateurs, des semenceaux de pommes de terre du Val de Ruz.
Le prix est de 35 cts. le kilo. On paye au Juventuti contre remise d'un bon de livraison.
Les semenceaux seront livrés après le 15 avril. Un avis ultérieur indiquera les jours de livraison. 7841
Office de Ravitaillement.

Merveilles Florales!
La Rose baiser ou des dames
peut être cultivée facilement par chacun, semée dans des pots. Après environ huit semaines on obtient de magnifiques petites roses en de nombreuses couleurs. Fleurissent dehors tout l'été, en chambre été et hiver. Culture extra facile, dont le mode est joint. No 282, Rose baiser, 1 portion : Fr. 1.— 7785
La Reine de toutes les plantes grimpantes
aussi appelée rose des vérandas ou des balcons est Calystegia garantissant l'hiver, ne demande pas à être couverte. Décore déjà dès la première année, du printemps jusqu'en automne avec une quantité d'admirables fleurs rose-rouge (comme les roses grimpantes) atteint une hauteur de 6-8 mètres, prospère partout, même à l'ombre. La plus belle et la plus prospère plante grimpante. Par mètre il faut 3 pieds. Le mode de culture est joint. Calystegia (boutures) 3 pièces : Fr. 1.25 ; 6 pièces : Fr. 2.50 ; 10 pièces : Fr. 3.75. K. SCHOLZ, établissement « Flora », à Widnau No 33, canton de Saint-Gall. — Prière de conserver cette annonce. OF 11142 Z

Biscuiterie D. Rey
10-a, Rue de la Balance, 10-a
Ouvert le Dimanche. Ouvert le Dimanche.
Desserts
sans carte, depuis fr. 0.65 le quart
Spécialités de TAILLAULES
garanti pur sucre 7899

Enchères publiques de Retail et Matériel agricole à Miéville, No 111 LA SAGNE
Pour cause de décès l'Horrie SANDOZ fera vendre aux enchères publiques, le lundi 23 avril 1919, dès 1 heure de l'après-midi :
Bétail — 1 cheval, 5 vaches (dont 2 fraîches et 3 portantes), 4 génisses (dont 3 portantes), 1 élève de 4 mois, 6 poules. 7734
Matériel — 7 chars à échelles, 1 voiture à ressorts demi-patent, 1 tombereau à purin, 5 glisses dont 2 à brecettes et 1 à bras, 1 brecette, 3 charreux dont 1 à double versoir, 1 piocheuse, 1 herse, 1 benne, 2 banches, 1 gros van, 1 concasseur, 1 brancard, des clochettes et potêts, chaînes, sabots, cordes à char, 3 harnais de travail, 1 à l'anglaise, 1 selle avec brides, 1 grand rateau, 1 bouille, 1 baratte, 1 cuveau, 1 lot de planches, 1 lot plateaux foyard, 1 bano de charpentier, 1 tour à boucher, 1 chaudière en cuivre et 1 en fonte et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.
Vente au comptant.
Le Greffier de Paix : U. HAINARD.

Vendez vos Chevaux à la Boucherie Chevaline Ch. Ramella
Rue Fleury 7 - NEUCHÂTEL
Prix sans concurrence. Garantie d'abatage. En cas d'urgence, arrivée par camion automobile. 23707
Téléphone 9.40.

Bonne Sommelière
bien au courant du service, est demandée de suite à 7572
l'HOTEL de L'EPERVIER à CERNIER
SELLIER
Un bon ouvrier est demandé chez M. G. Combremont, sellier, à Yverdon. Place stable pour jeune homme sérieux. 7467 P-23009-L

Mécanicien-Faiseur d'étampes
bien spécialisé dans la partie est demandé par importante Fabrique de Bienne. Belles conditions d'engagement. Si nécessaire logement à disposition. — Adresser offres écrites sous chiffres R. D. 7445 au bureau de l'IMPARTIAL. 7445

ACHEVEURS d'échappements POSEURS de cadrans
pour petites pièces Ancro Robert 9 3/4 et 10 1/2 lignes, sont demandés de suite chez MM. LEON REUCHE FILS & Co., rue du Progrès 43. Places stables et bien rétribuées pour ouvriers capables et sérieux. 7697

Enchères publiques de Retail et Matériel agricole à La Chaux-de-Fonds
Pour cause de départ, M. Jean MAST, agriculteur, exposera aux enchères publiques devant son domicile, Grandes Crosettes 50, le samedi 26 avril 1919, dès 1 heure et demie après midi :
Bétail — 5 vaches fraîches ou prêtes au veau, 1 génisse, 1 élève et 1 taureau.
Matériel — 1 faucheuse av. limonnière et flèche, 1 tourneuse, 1 hache-paille, 1 char-rue, piocheuse, herse, 1 rouleau, 1 moulin à vent, 1 meule à aiguiser, 2 chars à pont, 2 à échelles, 1 char à purin, 1 tombereau, 2 chars à brecettes, 1 charrette à lait, des flèches, palonniers, 1 grand rateau à main, harnais, 1 tour de cou, couvertures de chevaux, brides, chaînes, fourches, faux, rateaux, crocs, pioches, clochettes, 1 bouille à lait étalonnée, seillots, etc. etc.
Vente au comptant.
Le Greffier de Paix : U. HAINARD.

Enchères publiques de Retail et Matériel agricole à La Chaux-de-Fonds
Pour cause de départ, M. Jean MAST, agriculteur, exposera aux enchères publiques devant son domicile, Grandes Crosettes 50, le samedi 26 avril 1919, dès 1 heure et demie après midi :
Bétail — 5 vaches fraîches ou prêtes au veau, 1 génisse, 1 élève et 1 taureau.
Matériel — 1 faucheuse av. limonnière et flèche, 1 tourneuse, 1 hache-paille, 1 char-rue, piocheuse, herse, 1 rouleau, 1 moulin à vent, 1 meule à aiguiser, 2 chars à pont, 2 à échelles, 1 char à purin, 1 tombereau, 2 chars à brecettes, 1 charrette à lait, des flèches, palonniers, 1 grand rateau à main, harnais, 1 tour de cou, couvertures de chevaux, brides, chaînes, fourches, faux, rateaux, crocs, pioches, clochettes, 1 bouille à lait étalonnée, seillots, etc. etc.
Vente au comptant.
Le Greffier de Paix : U. HAINARD.

Gymnase de La Chaux-de-Fonds
MISE AU CONCOURS
Par suite de dédoublement de classes et de réorganisation nous mettons au concours :
1. Un poste de Professeur de Sciences naturelles au Gymnase
Titre exigé : Diplôme de l'Ecole polytechnique fédérale ou licence pour l'enseignement des sciences naturelles.
Charges : 25 à 28 heures de leçons par semaine.
Traitements : Minimum fr. 4.800.—, maximum fr. 6.750.—. La haute-paie est répartie en 13 augmentations annuelles de fr. 150.— dès la troisième année. Dans le calcul de haute paie, il peut être tenu compte de l'activité antérieure des candidats. Allocation de renchérissement : Titulaire marié fr. 900.—, célibataire fr. 675.—.
Entrée en fonctions : 6 mai 1919 ou époque à convenir.
2. Un poste de Professeur de langue allemande au Gymnase
Titre exigé : Licence pour l'enseignement de l'Allemand.
Charges, traitement, entrée en fonctions (voir plus haut).
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Direction du Gymnase de La Chaux-de-Fonds.
Les candidatures accompagnées des titres et du curriculum vitae, doivent être adressées jusqu'au 1er mai 1919, à la Direction du Gymnase de La Chaux-de-Fonds et annoncées au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel. P 30835 C 7781
La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds.

SALLE DE LA CROIX-BLEUE
Mardi et Mercredi 22 et 23 avril 1919
Portes : 7 1/2 h. Concert : 8 h. précises
2 Grands Concerts-Soirée
organisés par L'Harmonie du Lien «National» (Direction : M. Walther Perret) avec le précieux et dévoué concours de M. A. Fehr, ténor M. L. Baur, flûtiste
Au piano, Mlle Hantz, professeur et de la collaboration du Chœur Mixte du «Lien National» et d'un Groupe Littéraire qui interprétera une comédie en 3 actes, de Labiche et Martin
Les Vivacités du Capitaine Tic
Prix des places : Fr. 0.50 Quelques places réservées à Fr. 1.—
Les cartes d'entrée sont en vente au magasin de musique Witschi-Benguerel, Léopold-Robert 22 ; à la Librairie Centrale, Léopold-Robert 24-A ; chez le concierge de la Croix-Bleue et le soir du concert à l'entrée. 7856

Pas de soucis pour les semaines sans viande
Faites une visite au Coq d'Or, à Genève et vous y trouverez de quoi vous ravitailler en Poissons frais et Conservés de poissons. Saucissons fumés et Conservés de toutes sortes aux meilleurs prix. JH-394-L 7824
Au Coq d'Or 9, Molard, Genève
Expéditions par poste dans toute la Suisse.
Pour cause de vieillesse, à vendre ou éventuellement à louer, un petit 7837

Hôtel-Restaurant
dans une localité à proximité de Neuchâtel, jouissant d'une excellente renommée. Mobilier de cave et du pressoir au complet, pressoir, le tout à un prix avantageux.
Avec l'Hôtel, se rattache un terrain de 1500 m² pour culture avec cantine et jeu de quilles, situé à 10 minutes du village. Vue admirable.
Pour tous renseignements et offres, s'adresser à M. J. Blank, Président de Commune, Hauterive.

R. REINERT, luthier, La Chaux-de-Fonds
vous tous ses soins à l'achat des instruments de musique et de leurs accessoires. Il est, par cela même, absolument capable de satisfaire tous ses clients.
Atelier de lutherie : 61, rue de la Serre. Téléphone 20.26.
Magasin de musique : 59, rue Léopold-Robert. Téléph. 15.58.

Terminages ancre
On sortirait régulièrement à atelier organisé, terminages 10 1/2 et 13 lignes ancre. Tout est fourni par nous. Indiquer dans quelle grandeur on désire entrer en relations et la quantité livrable chaque semaine. — Faire offres par écrit, sous chiffres R. D. 7438, au bureau de l'IMPARTIAL. 7438

Employée
au courant des fournitures d'horlogerie ayant pratiqué la rentrée et la sortie feuilles de travail etc., serait engagée de suite. — Faire offres écrites, indiquant prétentions de salaire et références, sous chiffres O. A. 7341, au bureau de l'IMPARTIAL. 7341

Ouvrières sur ébauches
Plusieurs ouvrières, ayant travaillé sur les ébauches ou munitions, sont demandées de suite dans Fabrique de la localité. — S'adresser au Comptoir au 1er étage, rue du Parc 137. 7282
On demande pour entrer de suite, une bonne ouvrière pailloonneuse
S'adresser à l'atelier de cadrans rue du Nord 118. 7275

Remonteurs
On demande plusieurs remonteurs de finissages pour montres ancre soignées. S'adresser à la Fabrique Schild & Co Comptoir au 1er étage. 7288

Situation unique
A vendre de très beaux TERRAINS situés sur une voie de tramways à proximité de Neuchâtel. Position exceptionnelle entre la route cantonale et le lac. Convienrait aussi bien pour propriété d'agrément que pour entreprise industrielle. — S'adresser Étude Junier, Rue du Musée, à Neuchâtel. P-1188-N 7038

Appartement
de 3 ou 4 pièces, exposé au soleil. — S'adresser Gérard Reutter, rue du Commerce 27. 7441
Polissages de Boîtes et cuvettes argent. — Se recommande Mme Varey, rue de l'Industrie 25. 7822

Comptable

Bon comptable est demandé pour fabrication de pièces d'horlogerie. Capacités et moralité exigées. Situation de longue durée, éventuellement définitive. Offres écrites sous chiffres R. W. 7855, au bureau de l'Impartial.

A vendre à Neuchâtel, au-dessus de la ville, dans une superbe position, une

propriété

contenant une maison d'habitation avec 4 logements, dépendances, garage, et un terrain à bâtir pouvant être utilisé industriellement. — Ecrire sous chiffres P-1210-N. à Publicitas S. A. à Neuchâtel.

A VENDRE

dans le vignoble, une

propriété

de construction récente; conviendrait pour atelier d'horlogerie ou autre. — 8 chambres (on 2 logements, à volonté). Grand jardin avec arbres fruitiers. — S'adresser à M. W. Abt, à BEVAIX.

Locaux

A louer pour le 31 octobre prochain, dans le quartier des fabriques, de beaux locaux pour ateliers avec logements de 3 pièces. S'adresser à M. A. Jeannot, gérant, rue du Parc 23.

Atelier

avec bureaux, à louer de suite ou pour le 30 avril 1919, Rue de la Repose 9 et 11. — S'adresser à M. H.-N. Jacot, rue Ph.-H. Mathy 4 (Bel-Air).

A louer à Neuchâtel

vastes locaux bien situés et bien éclairés, pour bureaux d'administration ou de commerce, ateliers, entrepôts etc. S'adresser: Etude E. Bonjour notaire, rue St-Honoré 2, à Neuchâtel.

RENAN

A louer pour époque à convenir, appartement de 2 pièces, cuisine, jardin, eau, gaz, électricité, au soleil. — S'adresser rue Numa-Droz 94, au rez-de-chaussée, à droite.

Maison

A vendre, de gré à gré, jolie petite maison d'habitation, bien exposée au soleil, renfermant atelier, trois appartements. Lessiverie, cour, jardin potager et d'agrément. Situation: quartier Nord-Est.

Immeuble à vendre

La Propriété du Patinage, comprenant bâtiments, étang et grand terrain, est à vendre. — S'adresser à M. Charles-Oscar Dubois, gérant, rue Léopold-Robert 35.

Petite maison

à vendre, au centre; deux logements. — S'adresser au bureau de l'Impartial.

A louer

pour le 31 octobre, à la Rue du Collège No 12, (Maison de Madame Jacot-Mori), un

Magasin

avec appartement et dépendances. Convient pour laiterie, charcuterie ou tout autre genre de commerce. Loyer modéré. S'adresser Etude de MM. H. Jacot & Hoffmann, rue Léopold-Robert 4.

Chaussures.

A vendre quantité de chaussures remeslées, dans tous les numéros. — S'adresser «Cordonnerie Milanaise», rue de l'Hôtel-de-Ville 19.

Hôtel du Poisson - Auvernier

POUR LES FÊTES DE PAQUES
DINERS AUX POISSONS
depuis Frs. 4.50
Spécialité CUISSES DE GRENOUILLES
Se recommande Jean Chautemps.

AVIS

L'Usine du Foyer (Fontana & Thiébaud), a l'avantage d'aviser sa nombreuse clientèle du changement de sa raison sociale qui à partir du 1^{er} avril est modifiée en

Usine du Foyer S. A.

Comme par le passé la nouvelle société s'efforcera par un travail prompt et soigné de mériter la confiance qu'elle sollicite.

Elle remercie sincèrement son ancienne clientèle et se recommande vivement pour tous les travaux de charpente, menuiserie, sciage, à façon, etc. Spécialités: Tables acoustiques pour pianos.

Modèles d'après plans pour mécaniciens et fondeurs.

Achat et vente de bois en grume

Maison d'horlogerie de Genève cherche pour de suite un excellent employé de bureau

énergique et d'initiative. — Adresser offres écrites, sous chiffres P-543-U, à Publicitas S. A., à Bienne.

Belle occasion

A vendre au dessus de la ville de Neuchâtel, aux Parcs une

JOLIE MAISON

de construction récente, composée de 3 logements modernes de 3 chambres chacun, Chambre de bains, balcon et galerie, lessiverie et jardin potager. Prix, Fr. 36.000. Gros rapport. Facilités de paiement. S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Balancier

On demande à acheter d'occasion un balancier avec socle, vis de 50 ou 60 mm. — S'adresser rue de la Serre 134.

Maison à vendre

admirablement située, rue du Parc; beau rapport. 5000 fr. suffisent pour l'acheter. Possibilité d'établir, belle fabrique. — Pour visiter, s'adresser chez M. Jacques Meyer, rue Léopold-Robert 68.

Laiton, Cuivre, Nickel et Bronze

en barres rondes, en fil mou et dur, en feuilles et bandes sans soudures

Tuyaux en Plomb

sont livrés en détail et par wagons complets aux prix de fabriques, par

Bréchet & Roth S. A., Delémont

Téléphone No 49 Télégramme: Bréchet

D^r ADLER ABSENT

jusqu'au 5 mai

Parapluies

pour dames et messieurs, en grand choix, du meilleur marché aux plus soignés.

ADLER LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 51

Café-Restaurant

E. Brossard
Rue du Progrès — Rue du 1^{er} Mars
Samedi soir dès 7 1/2 h.
Souper aux Tripes
à Fr. 3.50
VINS 1^{er} CHOIX
Se recom. ande.

Apprenti Commis

Jeune homme, ayant reçu bonne instruction, pourrait entrer dans un bureau de la ville comme apprenti commis. — Offres écrites sous chiffres R. E. 7861 au bureau de l'IMPARTIAL.

Automobile Pic-Pic

18-24 HP., carrosserie Torpédo. Eclairage électrique. Etat de neuf, marche parfaite, forte grimpeuse. Prix avantageux. — Ecrire à Case Postale 14645, à Neuchâtel. FZ 198-N 7873

Presse à copier

Faire offres à M. Arn. Burkhard, Vins, à Tramelan.

A vendre maison

pour sortir d'indivision, une petite comprenant magasin, à usage de charcuterie, et 3 logements, à des conditions avantageuses. Bonne situation. — S'adresser Etude H. Jacot & Hoffmann, rue Léopold-Robert 4.

On demande à acheter

d'occasion, mais propres et en bon état, 1 lit complet à 1 ou 2 places, crin animal, 1 table de nuit, 1 divan ou 1 canapé, 1 lavabo, 1 table ronde ou carrée, 1 commode et 1 glace. Offres détaillées avec prix, sous chiffres L. S. 7591, au bureau de l'IMPARTIAL.

meubles usagés

canapé, commode, table, berceau, 2 roues en fonte. Très bas prix. — S'adresser rue Numa-Droz 51, au 4^{me} étage.

Accordéon chromatique «Hercule»

57 touches, 48 basses, état de neuf à vendre pour Fr. 300.—. Ecrire Case postale 5494, à Neuchâtel. P-1231-N 7877

A vendre

l'agencement d'un café, 1 piano, tables, chaises, glaces, réfrigérateurs, tableau, lampes à pétrole, tables de jardin et un jeu de boules avec deux loges couvertes en tuiles. S'ad. au bur. de l'Impartial.

Logeages.

Ouvrière consciencieuse cherche place pour logeages d'arbres de barillets ou grandes moyennes. Ecrire sous chiffres X. T. 7853, au bureau de l'Impartial.

Jeune fille

16 ans, forte et robuste, aimant les enfants, cherche place pr le 15 mai, dans bonne famille pour aider aux travaux du ménage et où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — S'adresser chez Mme J. von Allmen, rue du Nord 153.

Commissionnaire.

Jeune fille demandée entre heures d'école. S'adresser rue du Parc 66, au 1^{er} étage.

Démonteur.

On demande, dans Comptoir de la localité, bon démonteur bien au courant de la grande pièce. A défaut on mettrait au courant. S'adresser au bur. de l'IMPARTIAL.

HOTEL DU SOLEIL

Rue du Stand 4
Samedi 19 Avril 1919 dans la Salle du 1^{er} étage.
Souper aux TRIPES
Se recommande Edm. Hafner.

A louer

immédiatement ou ultérieurement, à l'usage d'atelier et bureau, pour une quinzaine d'ouvriers, dans immeuble situé à proximité de la gare et de la poste. Etablis et prises électriques posées. — Offres écrites sous chiffres P. 21668 G, à Publicitas S. A., Ville.

Un demande à acheter

un grand lit en bois clair et une toilette anglaise avec marbre. — Faire offres, avec prix, à M. Eug. Cattin, Les Bois.

Baraque pour lapins

est demandée à acheter, au comptant. S'adresser chez M. Gurteler, Joux-Perret 14.

A vendre une grande baignoire

en zinc, avec écoulement.

A vendre

pour cause de démission, 1 paire de couteaux à poignées blanches, doublées or, 2 chaises d'enfant, 1 paire bottines brunes N° 40, le tout à l'état de neuf. — S'adresser: rue du Pont 10, au 2^{me} étage.

Fusil de chasse.

A vendre de classe, état de neuf, calibre 16, percussion; bas prix. — S'adresser: rue du Nord 165, au 2^{me} étage, à droite.

A vendre un lit (2 places), propre et en bon état.

S'ad. rue Numa-Droz 178, au 3^{me} étage, à gauche.

A vendre de suite un opalograph à l'état de neuf.

Prix avantageux. — S'adresser rue de la Serre 108, au rez-de-chaussée, à gauche.

A vendre un vélo en très bon état.

S'adresser rue des Buissons 3, au 2^{me} étage.

A vendre 2 potagers à gaz marmites aluminium, casses, cheval à linge, siège pour poussette.

S'adresser rue de l'Envers 14, au 3^{me} étage.

A vendre une jolie poussette moderne, av. ingénus, ayant très peu servi.

S'adresser rue de la Charrière 6.

La PERSONNE

qui a fait une offre sous chiffres B. J. 7107, au bureau de l'Impartial, est priée de donner son adresse.

Brasserie de la Métropole

Judi 17 avril 1919 à 8 1/2 h. du soir 3^{me} et dernière

Conférence publique et contradictoire

par M. le Dr FAVRE Méd.-Chirurg. révolutionnaire

1° Le Canton de Neuchâtel, 2° La Loi Sanitaire.

Commissionnaire-Concierge

Homme marié, pouvant s'occuper des courses en ville et des travaux de nettoyage de bureaux et d'ateliers, est demandé par maison de la place. La préférence sera donnée à personne ayant déjà occupé place analogue. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

JEUNE FILLE

intelligente, ayant bonne écriture et sachant coudre, est demandée par magasin de la localité pour le 1^{er} mai au plus tard. — Offres écrites, sous chiffres K. J. 7757, au bureau de l'IMPARTIAL.

COMMISSIONNAIRE

Garçon honnête et actif, libéré des écoles, peut entrer comme commissionnaire.

Femme de chambre

On demande une femme de ménage pour tous les jours. S'adresser rue Léopold-Robert 7, au 2^{me} étage, à gauche.

Porte Pleine en fer

est demandée. — Offres écrites, détaillées, avec dimensions, sous chiffres P-21664-C, à Publicitas S. A., Ville.

Atelier de Dorages

Atelier de dorages et roues est à vendre de suite. Cet atelier est pourvu en fournitures, et serait une reprise avantageuse pour prendre sérieux et capable. Ecrire sous chiffres C. B. 7249

Trouvé une bourse avec une certaine somme.

La réclamer à M. Joseph Schmutz, portefaix, rue du Temple-Allemand 107-bis.

Perdu une fantaisie plume

noire, devant le jardin de la rue Numa-Droz 27. — Prière de la rapporter contre récompense, chez M. Lerch, rue Numa-Droz 27, au 1^{er} étage.

Perdu. Jeune encaisseur

perdu un billet de 50 francs sur le parcours rues du Parc, Jardinière, à la Caisse des Services industriels. Le rapporter, contre récompense, rue de la Balance 6, au 3^{me} étage, à droite.

Perdu un bouton de manchette monnaie indienne

or. Le rapporter, contre récompense, rue du Parc 66, au 2^{me} étage.

La Direction des Services Industriels a le pénible devoir de faire part à MM. les membres des Autorités communales et au public en général, du décès de

Monsieur Henri MANN

Contremaitre de l'Atelier du Service de l'électricité et employé au service de la Commune depuis 13 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 17 avril 1919.

Monsieur Henri MANN

leur cher et regretté collègue. L'enterrement SANS SUITE, aura lieu vendredi 18 courant, à 11 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire: rue du Parc 94.

Le Comité.

Messieurs les membres de la Société Nautique «BEAU VAGABOND» sont informés du décès survenu, le Mercredi 16 courant, à midi, de leur cher et regretté collègue et ami,

Monsieur Henri MANN

membre actif de la Société. L'ensevelissement SANS SUITE, aura lieu Vendredi 18 courant.

Perdu par pauvre ouvrier, un billet de 50 francs, de la rue du 1^{er} Mars 19 à la rue du Parc 1. — Le rapporter contre récompense, rue du 1^{er} Mars 19, au 1^{er} étage.

Perdu une chaîne de six mètres de long, depuis la rue des Entrepôts 7, en ville. La rapporter au chantier Chappuis et Cie, rue des Entrepôts 7.

Perdu samedi soir, un portemonnaie contenant 3 billets de 5 francs, une bague et quelques timbres. Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial.

Perdu ou remis à faux, 1 boile d'or, savonneuse or 14 karats, N° 141437, décor joaillerie. — Prière de la rapporter, contre récompense, au Comptoir, rue de Donbs 161.

Perdu dimanche, à la sortie du temple indépendant, une clef de sûreté, plate, longueur, 45 mm. — La rapporter, contre récompense, rue de la Paix 129, au 3^{me} étage.

Faire-part Demit. IMPARTIAL

Ma grâce te suffit.

Madame Cécile Maire-Marmet;

Monsieur et Madame Adrien Marmet-Matile, à Cortallod; Les familles Marmet, Calme, Jacot et Vuillemin; ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis-Nizier MARMET

leur cher père, beau-père, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui mercredi matin, dans sa 80^{me} année, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 17 avril 1919.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 18 courant, à 1 heure et demie après midi. — Départ de l'Hôpital.

Domicile mortuaire, rue du Progrès 6.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Messieurs les membres de la Société des Fonctionnaires communaux sont informés du décès de

Monsieur Henri MANN

leur cher et regretté collègue. L'enterrement SANS SUITE, aura lieu vendredi 18 courant, à 11 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire: rue du Parc 94.

Le Comité.

Messieurs les membres de la Société Nautique «BEAU VAGABOND» sont informés du décès survenu, le Mercredi 16 courant, à midi, de leur cher et regretté collègue et ami,

Monsieur Henri MANN

membre actif de la Société. L'ensevelissement SANS SUITE, aura lieu Vendredi 18 courant.

LE COMITE.

La Direction des Services Industriels a le pénible devoir de faire part à MM. les membres des Autorités communales et au public en général, du décès de

Monsieur Henri MANN

Contremaitre de l'Atelier du Service de l'électricité et employé au service de la Commune depuis 13 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 17 avril 1919.

Monsieur Henri MANN

leur cher et regretté collègue. L'enterrement SANS SUITE, aura lieu vendredi 18 courant, à 11 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire: rue du Parc 94.

Le Comité.

Messieurs les membres de la Société Nautique «BEAU VAGABOND» sont informés du décès survenu, le Mercredi 16 courant, à midi, de leur cher et regretté collègue et ami,

Monsieur Henri MANN

membre actif de la Société. L'ensevelissement SANS SUITE, aura lieu Vendredi 18 courant.

LE COMITE.

La Direction des Services Industriels a le pénible devoir de faire part à MM. les membres des Autorités communales et au public en général, du décès de

Monsieur Henri MANN

Contremaitre de l'Atelier du Service de l'électricité et employé au service de la Commune depuis 13 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 17 avril 1919.

Monsieur Henri MANN

leur cher et regretté collègue. L'enterrement SANS SUITE, aura lieu vendredi 18 courant, à 11 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire: rue du Parc 94.

Le Comité.

Messieurs les membres de la Société Nautique «BEAU VAGABOND» sont informés du décès survenu, le Mercredi 16 courant, à midi, de leur cher et regretté collègue et ami,

Monsieur Henri MANN

membre actif de la Société. L'ensevelissement SANS SUITE, aura lieu Vendredi 18 courant.

LE COMITE.

La Direction des Services Industriels a le pénible devoir de faire part à MM. les membres des Autorités communales et au public en général, du décès de

Monsieur Henri MANN

Contremaitre de l'Atelier du Service de l'électricité et employé au service de la Commune depuis 13 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 17 avril 1919.

Monsieur Henri MANN

leur cher et regretté collègue. L'enterrement SANS SUITE, aura lieu vendredi 18 courant, à 11 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire: rue du Parc 94.

Le Comité.

Messieurs les membres de la Société Nautique «BEAU VAGABOND» sont informés du décès survenu, le Mercredi 16 courant, à midi, de leur cher et regretté collègue et ami,

Monsieur Henri MANN

membre actif de la Société. L'ensevelissement SANS SUITE, aura lieu Vendredi 18 courant.

LE COMITE.

La Direction des Services Industriels a le pénible devoir de faire part à MM. les membres des Autorités communales et au public en général, du décès de

Monsieur Henri MANN